

## INTRODUCTION :

### OBJECTIFS ET CADRE METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE

---

Cette étude, réalisée par l'Institut Supérieur des Métiers en partenariat avec l'Assemblée des Communautés de France et avec le soutien de la Direction du Commerce, de l'Artisanat, des Services et des Professions Libérales, dresse un premier état des lieux de l'action économique des communautés de communes.

L'objectif recherché est d'évaluer comment ces jeunes structures se sont approprié la compétence économique. Dans le sondage ADCF/IPSOS d'octobre 2005, 80% de la population place en effet le développement économique et l'emploi en tête des compétences devant relever de l'échelon intercommunal. L'attente des citoyens dans ce domaine est donc forte.

Or, peu de données nous permettent aujourd'hui de caractériser la façon dont les communautés de communes se sont emparées de cette compétence, les travaux d'étude privilégiant actuellement les territoires plus larges (pays), ou mieux dotés (les agglomérations).

L'approche de ces « décideurs » de proximité en matière économique est pourtant déterminante pour dessiner le futur des territoires. De quels moyens d'intervention se sont-ils dotés ? Quels sont les principaux projets conduits et les limites actuelles de l'action économique des communautés de communes ?

L'étude, dont les résultats sont présentés ci-après, permet de caractériser les priorités et les axes d'intervention économique des communautés de communes et d'identifier leurs pratiques, notamment en matière d'appui aux petites entreprises.

Elle a principalement été conduite par voie d'enquête entre juillet et septembre 2005. Le questionnaire, adressé par voie postale et électronique à l'ensemble des communautés de communes de la métropole, a été retourné par 423 groupements (soit plus de 18% du nombre total). La taille de cet échantillon étant significative et très proche dans sa structure de la population d'ensemble des communautés de communes, aucune relance n'a été réalisée.

L'enquête a été suivie d'une douzaine d'entretiens qualitatifs auprès de responsables élus et administratifs de communautés de communes qui avaient signalé un projet remarquable dans le cadre de l'enquête. Ces entretiens qualitatifs ont permis de confirmer un certain nombre d'hypothèses concernant les pratiques de développement économique des communautés de communes.

L'ensemble livre un premier panorama de l'action économique des communautés de communes, dont l'évolution pourra utilement être mesurée dans quelques années.

## L'échantillon de l'enquête : caractéristiques

- **Administration du questionnaire** : Le questionnaire a été complété essentiellement par les responsables administratifs ou économiques des communautés de communes (11% des enquêtes seulement ont été complétées par des élus, essentiellement dans les groupements de moins de 5000 habitants).

Fonction du répondant	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	3	0,7%
Elu (Président - Vice-Président)	45	10,7%
Directeur, secrétaire général	168	39,9%
Directeur ou responsable économique	19	4,5%
Agent de développement, chargé de mission	124	29,5%
Autre personnel administratif	50	11,9%
Pas de réponse	12	2,9%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>421</b>	<b>100%</b>

- **Structure de l'échantillon** : La répartition régionale des groupements est homogène et conforme au maillage territorial.

### Répartition des groupements par régions

Région d'appartenance	CC déclarées au 01/01/05	Part des CC par région	Nbre de CC ayant répondu à l'enquête	Part des CC ayant répondu à l'enquête
Alsace	74	3,2%	17	4,0%
Aquitaine	171	7,3%	28	6,6%
Auvergne	96	4,1%	25	5,7%
Basse-Normandie	123	5,3%	18	4,3%
Bourgogne	121	5,2%	19	4,5%
Bretagne	106	4,5%	23	5,5%
Centre	119	5,1%	21	5,0%
Champagne-Ardennes	109	4,7%	13	3,1%
Corse	15	0,6%	2	0,5%
Franche-Comté	95	4,1%	15	3,6%
Haute-Normandie	69	2,9 %	12	2,8%
Ile de France	62	2,7%	11	2,6%
Languedoc-Roussillon	119	5,1%	17	4,0%
Limousin	66	2,8%	7	1,7%
Lorraine	132	5,7%	34	8,1%
Midi-Pyrénées	195	8,4%	36	8,5%
Nord Pas de Calais	83	3,6%	17	4,0%
PACA	71	3%	10	2,4%
Pays de la Loire	127	5,4%	22	5,2%
Picardie	79	3,4%	15	3,6%
Poitou-Charentes	92	3,9%	19	4,5%
Rhône-Alpes	212	9, %	42	10,0%
<b>TOTAL CIT.</b>	<b>2333</b>	<b>100</b>	<b>423</b>	<b>100%</b>

Les principaux écarts relevés entre l'échantillon et la population totale des communautés de communes concernent la répartition par taille démographique (principalement les strates extrêmes) :

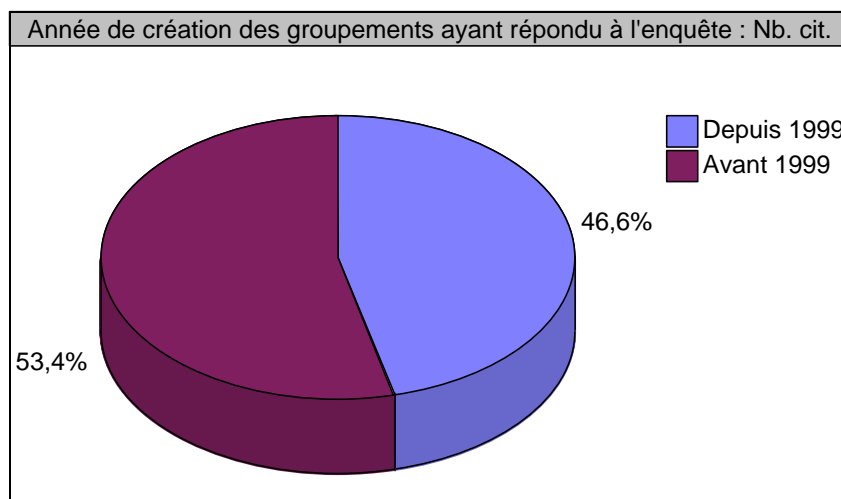
- les groupements de moins de 2000 habitants sont sous-représentés ; à l'inverse, les communautés de communes de plus de 20000 habitants sont sur-représentées dans l'échantillon ;
- On note également une certaine sous-représentation dans l'échantillon des « petits » groupements constitués de moins de 5 communes.

*Répartition par taille démographique*

Nombre d'habitants	Nombre total de groupements enregistrés au 1 <sup>er</sup> janvier 2005	Répartition des groupements par taille démographique	Nombre de groupements ayant répondu à l'enquête	Répartition des groupements ayant répondu à l'enquête par taille démographique
De 1000 à 2000	174	7,4 %	18	4,3 %
De 2000 à 5000	557	23,7	80	18,9 %
De 5000 à 10000	754	32	132	31,7 %
De 10000 à 20000	556	23	107	25,7 %
De 20000 à 50000	302	12,9	81	19,2 %
TOTAL CIT.	2343	100	423	100%

**Les résultats de l'enquête sont donc une moyenne plutôt haute de la réalité.** Ainsi, la taille moyenne des communautés de communes ayant répondu à l'enquête est de 12840 habitants, contre 10900 en moyenne nationale au 1<sup>er</sup> janvier 2006 (en revanche, le nombre moyen de communes membres est identique :13).

- Autre caractéristique des groupements ayant répondu à l'enquête, les dates de création des communautés de communes se répartissent de façon égale à l'aval des deux dates fondatrices de l'intercommunalité : une moitié après la création du statut de communauté de commune par la loi d'orientation relative à l'administration territoriale du 6 février 1992 ; l'autre après l'adoption de la loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale.

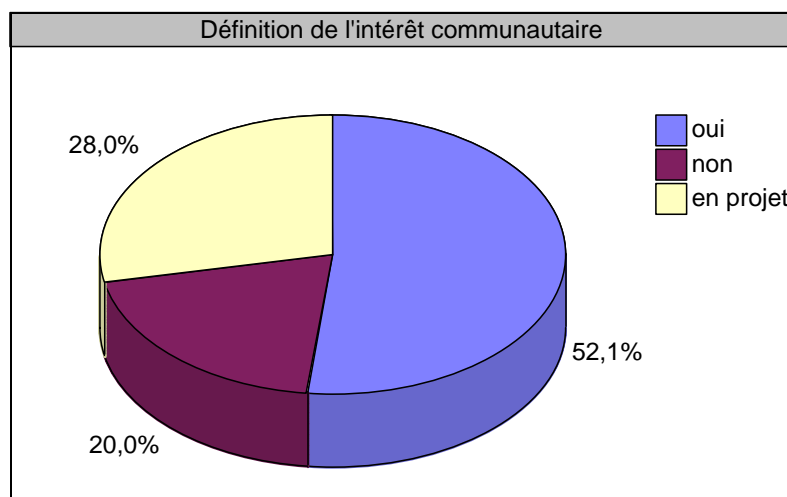


## I - CHAMP ET STRUCTURATION DE LA DEMARCHE ECONOMIQUE

### 1.1 Les domaines d'intérêt communautaire

- La définition de l'intérêt communautaire constitue a priori le point de départ de la prise en main de la compétence économique par les Communautés de Communes. Or, à l'été 2005 – époque où est conduite cette enquête, **une moitié seulement des communautés de communes interrogées a défini l'intérêt communautaire en matière de développement économique.**

*Avez-vous défini l'intérêt communautaire en matière économique ?*



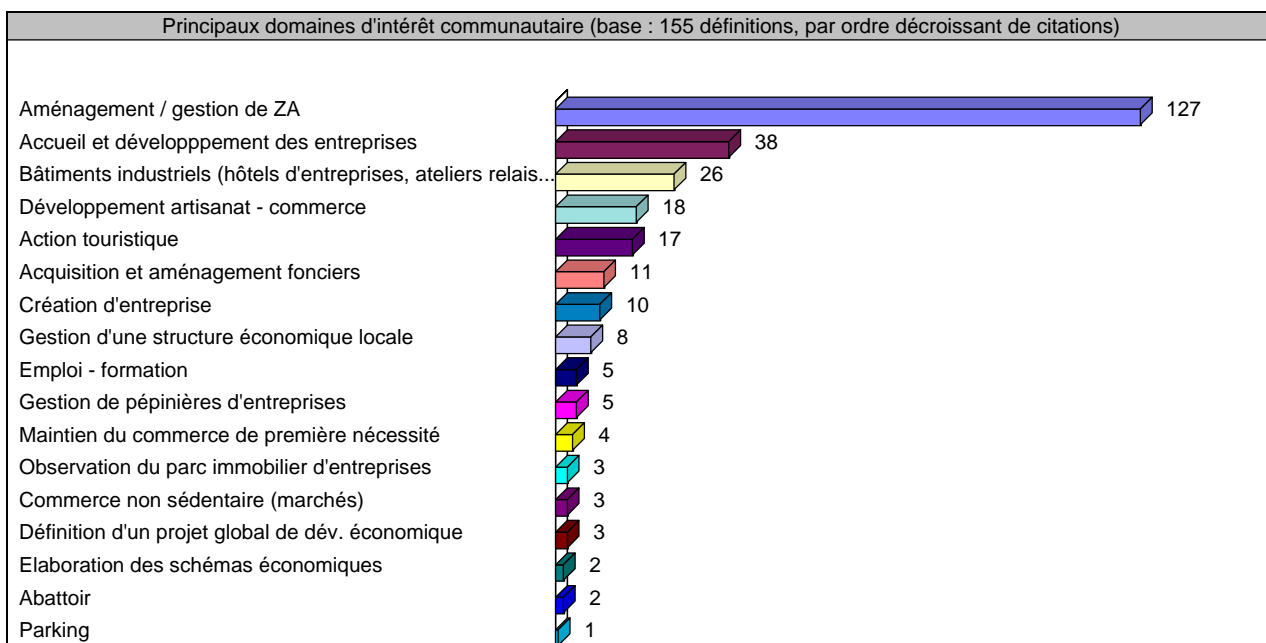
Ce faible taux de définition a sans doute progressé considérablement depuis lors en raison des obligations légales, mais il est un bon indicateur de la faible structuration de la démarche économique, notamment au sein des petits groupements : un tiers au plus des groupements de moins de 5000 habitants avaient procédé à cet exercice, au contraire des groupements de plus de 20.000 habitants, dont 70% avaient défini l'intérêt communautaire en matière économique.

Définition de l'intérêt communautaire	oui	non	en projet	TOTAL
<b>Taille démographique des groupements</b>				
Moins de 5000 habitants	34,4% ( 32)	38,7% ( 36)	26,9% ( 25)	100% ( 93)
De 5000 à 10000	46,5% ( 60)	13,2% ( 17)	40,3% ( 52)	100% ( 129)
De 10000 à 20000	59,6% ( 65)	19,3% ( 21)	21,1% ( 23)	100% ( 109)
Plus de 20000 habitants	71,3% ( 57)	10,0% ( 8)	18,8% ( 15)	100% ( 80)
<b>TOTAL</b>	<b>52,1% (214)</b>	<b>20,0% ( 82)</b>	<b>28,0% (115)</b>	<b>100% (411)</b>

*(Base : 411 réponses exprimées)*

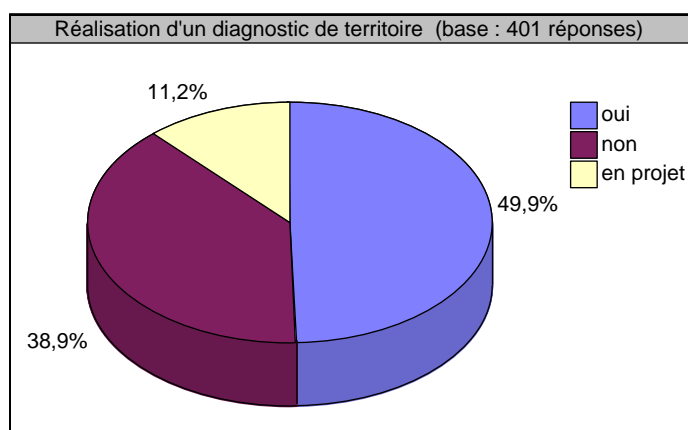
- Les modes de définition de l'intérêt communautaire sont variables :**
  - Une moitié des 155 définitions données (soit 72 citations) montre une répartition des compétences entre l'échelon intercommunal et les communes. Dans le cas le plus fréquent, les « zones d'activités » sont ainsi réparties en fonction de différents critères : temporalité (celles qui préexistaient ou non à l'intercommunalité) ; taille (plus de 5 ha...) ; positionnement géographique (le long d'axes de transport stratégiques)... Un même type de répartition peut être opéré pour ce qui concerne l'animation économique, l'appui au commerce de proximité restant par exemple une prérogative des communes.
  - L'autre mode de définition – cité par 53 communautés de communes – consiste en un transfert de compétences générales exclusives à l'intercommunalité.

- Quelques groupements (25 cas cités) ont opté pour une voie médiane : la gestion des zones d'activité fait l'objet d'une répartition, l'animation économique étant en général attribuée dans son ensemble à l'intercommunalité.
- Enfin, dans quelques cas plus rares, l'ensemble des actions à réaliser par l'intercommunalité en matière économique fait l'objet d'une liste précise.
- **Le principal domaine d'intérêt communautaire est la gestion de zones d'activités.** Les autres domaines d'intervention -beaucoup moins fréquemment retenus- concernent pour une part l'immobilier d'entreprise (réalisation de réserves foncières, de bâtiments relais, d'hôtels d'entreprises, de pépinières), et pour l'autre l'animation économique. La fonction stratégique (réalisation d'études, de schémas de développement...) est rarement citée.
- Certains champs d'intervention paraissent liés à un seuil de taille : le développement de l'artisanat et du commerce est cité principalement par les groupements de plus de 10.000 habitants, l'emploi par ceux de plus de 20.000 habitants.



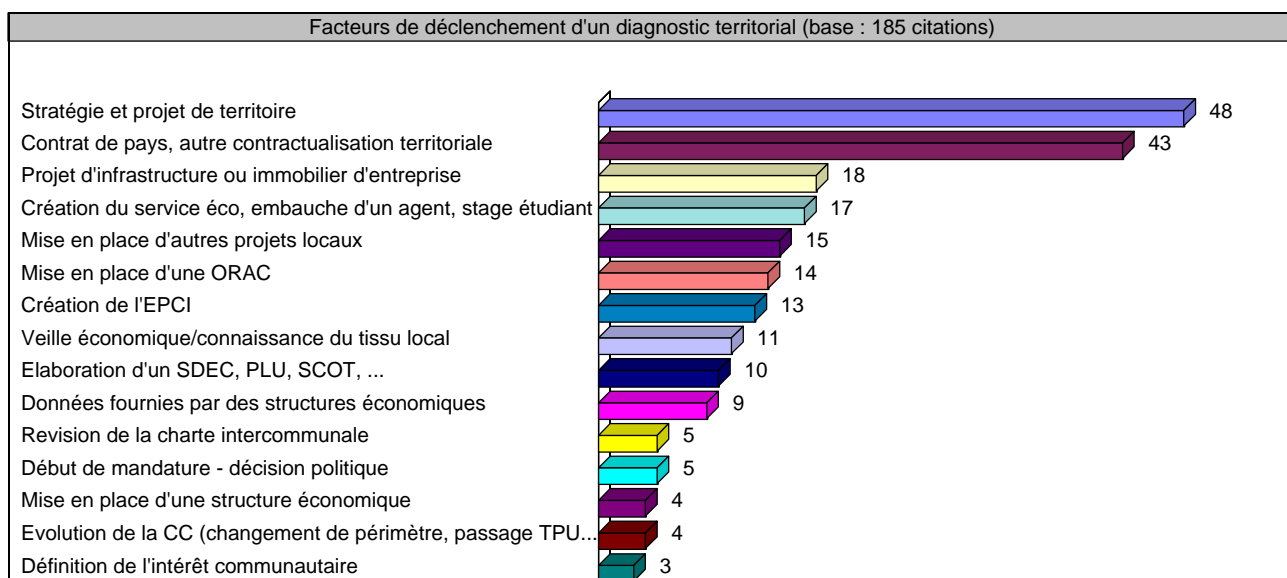
## 1.2. Programmation économique : quelques indicateurs de mesure

Un autre indicateur de structuration de la démarche économique est la réalisation de **diagnostics économiques du territoire par les intercommunalités** : une moitié de groupements a réalisé un tel diagnostic (un exercice d'autant plus fréquent que la taille du groupement est importante).



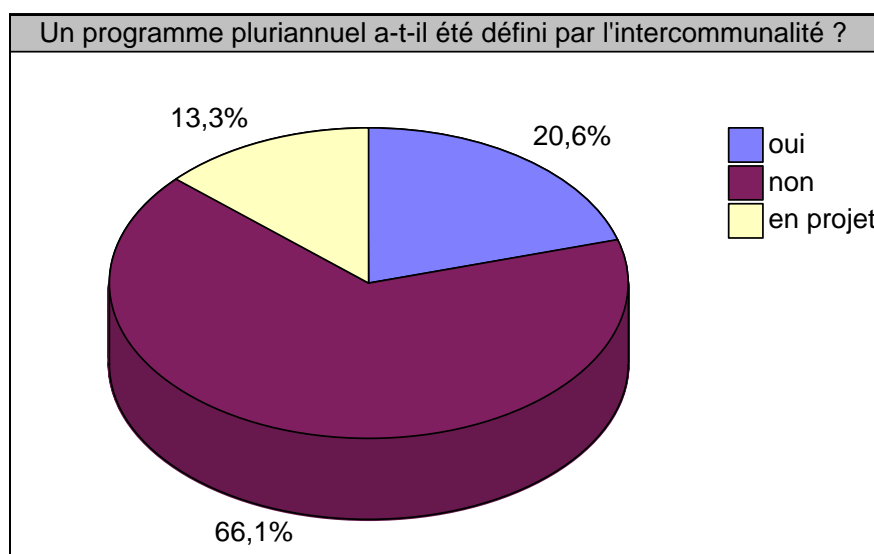
**Les principaux facteurs de déclenchement de ces diagnostics sont :**

- la réalisation d'un projet global de territoire
- une démarche de contractualisation avec d'autres acteurs externes au territoire (contrat de pays, autres contrats territoriaux avec la Région ou le Département)
- la mise en place d'une action économique nécessitant un diagnostic préalable (zone d'activité, opération FISAC...) ou la réalisation d'un document de planification spatiale (SDEC, PLU...);
- la création d'un service économique, l'embauche d'un agent ou le passage d'un étudiant stagiaire;
- enfin, un événement de la vie institutionnelle intercommunale (création, nouvelle mandature, définition de l'intérêt communautaire, modification du périmètre...).



(Exemple de lecture : 14 communautés de communes sur 185 citent comme facteur déclencheur du diagnostic de territoire la réalisation d'une ORAC)

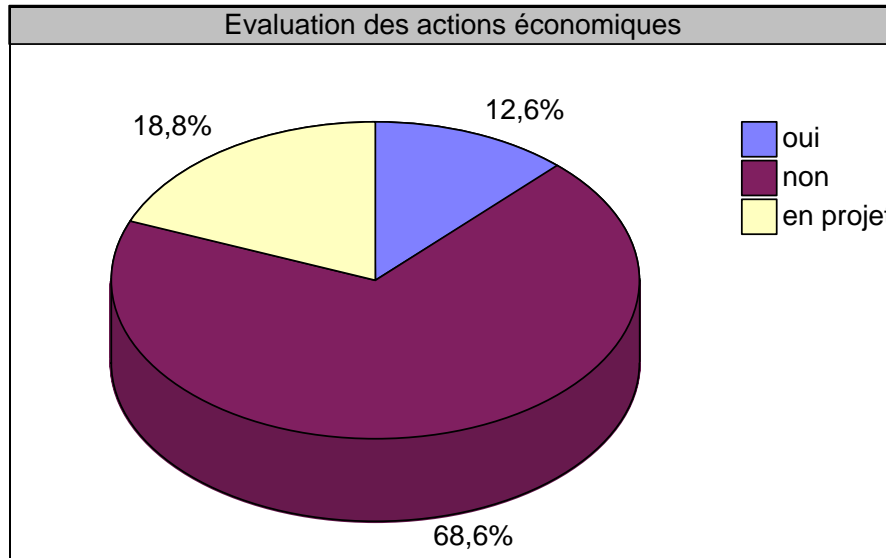
- **Un autre indicateur de structuration de la démarche économique est l'existence ou non d'une programmation pluriannuelle :** la réponse n'est positive que pour 20% des groupements (ces derniers ont d'ailleurs pour la plupart d'entre eux -75%- réalisé un diagnostic de territoire).



(Base : 398 réponses)

Le fait qu'un diagnostic ne soit pas toujours suivi d'un programme opérationnel s'explique aisément par le fait qu'un tiers tout au plus des diagnostics ont pour finalité initiale de réaliser une stratégie et un projet de territoire.

- Enfin, **dernier indicateur, la pratique d'évaluation est pratiquement inexistante au sein des communautés de communes** : seules 12,6% déclarent conduire une évaluation de leur action de développement économique.



Le bilan est donc en mi-teinte :

- une moitié des groupements conduit son action de développement économique au coup par coup, sans vision globale du territoire partagée avec les autres acteurs du territoire ;
- seules 20% des communautés de communes inscrivent leur action dans le temps, dans le cadre d'une programmation pluriannuelle ;
- les marges de progrès à court terme sont faibles : si l'on additionne les groupements d'ores et déjà engagés dans cette démarche et ceux qui l'ont en projet, c'est tout au plus un tiers des groupements qui semblent s'inscrire dans une démarche de structuration de leur action économique.

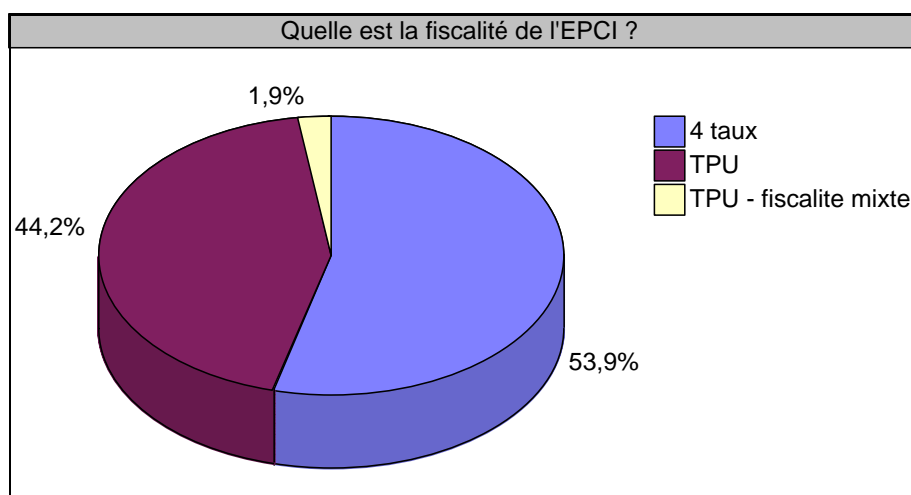
Curieusement, l'appartenance à un pays ne semble pas avoir encore d'incidence sur ce phénomène.

Il existe en revanche une corrélation positive entre la structuration de la démarche économique et la présence d'agents missionnés sur la compétence économique.

## II - LES MOYENS D'INTERVENTION ECONOMIQUE

### 2.1 - Les ressources financières : les communautés de communes affectent des moyens financiers très variés au développement économique

- **La fiscalité** : 54% des communautés de communes ayant répondu à l'enquête ont opté pour une fiscalité additionnelle.

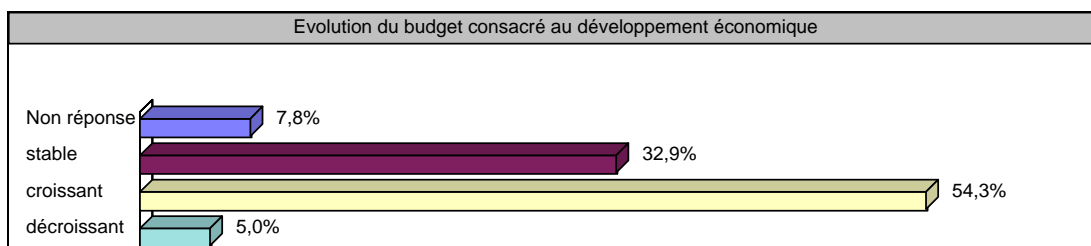


- Le choix du mode de fiscalité est très directement corrélé à la taille des groupements : 80% des groupements de moins de 5000 habitants optent pour une fiscalité additionnelle ; le choix est inverse dans les communautés de communes de plus de 10.000 habitants (63% des groupements de plus de 20000 habitants ont choisi la TPU).
- Les budgets fonctionnement et investissement des groupements sont également corrélés avec leur taille démographique. **En revanche, la part relative du budget consacrée au développement économique est peu dépendante de la taille des groupements, sauf dans les groupements de moins de 5000 habitants.**

Base : citations	380	Moins de 5000 habitants	De 5000 à 9999 habitants	De 10000 à 19999 habitants	Plus de 20000 habitants
Budget moyen fonctionnement (en millions d'euros)		1,16	2,45	5,88	12,69
Budget moyen investissement (en millions d'euros)		1,44	2,36	5,23	9,35
Part moyenne du budget dédiée à l'action économique		14 %	19,7 %	20,5 %	21, 2%

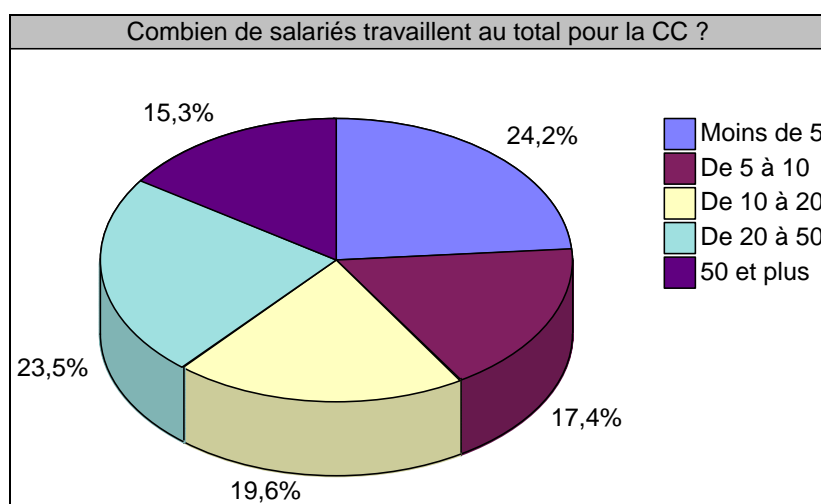
- **La part moyenne du budget dédié au développement économique est de 19%.**
- L'ancienneté du groupement n'a aucune incidence sur l'engagement financier des communautés de communes.

- Le budget dédié au développement économique des groupements ayant répondu à l'enquête est **tendanciellement à la hausse**, surtout dans les communautés de communes de plus de 5.000 habitants.



## 2.2- Les ressources humaines dédiées au développement économique

- On constate de fortes disparités de moyens en personnel au sein d'une même strate démographique de groupements, qui doivent s'expliquer par la diversité des compétences.



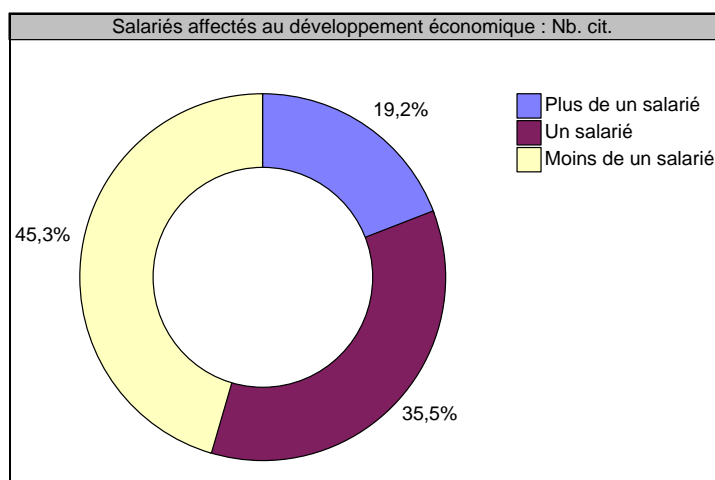
(base : 413 citations)

Nombre de salariés par taille de groupements

Taille démographique des groupements	Moins de 5000 habitants	De 5000 à 10000	De 10000 à 20000	Plus de 20000 habitants	TOTAL
<b>Nombre de salariés</b>					
Moins de 5 salariés	40,0% ( 38 )	30,8% ( 40 )	14,8% ( 16 )	7,5% ( 6 )	<b>24,2% ( 100 )</b>
De 5 à 10	20,0% ( 19 )	24,6% ( 32 )	15,7% ( 17 )	5,0% ( 4 )	<b>17,4% ( 72 )</b>
De 10 à 20	21,1% ( 20 )	20,8% ( 27 )	25,9% ( 28 )	7,5% ( 6 )	<b>19,6% ( 81 )</b>
De 20 à 50	16,8% ( 16 )	19,2% ( 25 )	25,9% ( 28 )	35,0% ( 28 )	<b>23,5% ( 97 )</b>
50 et plus	2,1% ( 2 )	4,6% ( 6 )	17,6% ( 19 )	45,0% ( 36 )	<b>15,3% ( 63 )</b>
<b>TOTAL</b>	<b>100% ( 95 )</b>	<b>100% ( 130 )</b>	<b>100% ( 108 )</b>	<b>100% ( 80 )</b>	<b>100% ( 413 )</b>

(Les valeurs du tableau sont les pourcentages en colonne établis sur 413 citations).

- Les moyens humains dédiés spécifiquement au développement économique sont en revanche peu différenciés et relativement peu importants quelle que soit la taille des groupements. A la question « selon votre estimation, combien de salariés, en équivalent temps plein, travaillent à l'action économique », la réponse est de un salarié au plus dans 80% des cas.



- La taille moyenne des communautés de communes déclarant employer un équivalent temps plein sur l'action économique est de 13100 habitants. Les groupements affichant plus de un salarié ont une taille moyenne de 21400 salariés (ce seuil de taille semble également celui où se structure la fonction de responsable ou directeur du développement économique, selon les profils de répondant à notre enquête). Pourtant, si la ressource humaine affectée par les communautés de communes à l'économie est corrélée avec la taille des groupements, elle varie sensiblement au sein des différentes strates de population.

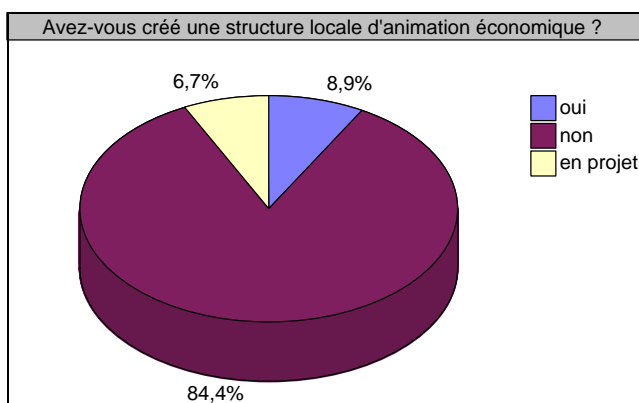
Nombre de salariés équivalent temps plein travaillant à l'action économique par taille de groupements  
(base : 374 citations)

Taille démographique des groupements	Plus de un salarié	Un salarié	Moins de un salarié	TOTAL
Moins de 5000 habitants	8,4% ( 7 )	36,1% ( 30 )	55,4% ( 46 )	100% ( 83 )
De 5000 à 10000	10,7% ( 13 )	28,9% ( 35 )	60,3% ( 73 )	100% ( 121 )
De 10000 à 20000	24,0% ( 23 )	41,7% ( 40 )	34,4% ( 33 )	100% ( 96 )
Plus de 20000 habitants	39,2% ( 29 )	37,8% ( 28 )	23,0% ( 17 )	100% ( 74 )
<b>TOTAL</b>	<b>19,3% ( 72 )</b>	<b>35,6% ( 133 )</b>	<b>45,2% ( 169 )</b>	<b>100% ( 374 )</b>

- L'ancienneté du groupement ne semble avoir aucune incidence sur l'affectation de ressources humaines.

### 2.3 – Les structures intercommunales dédiées à l'action économique

- Seules 15% des communautés de communes interrogées ont créé ou ont pour projet de mettre en place une structure intercommunale dédiée au développement économique.



La création de telles structures n'est pas exclusive aux grands groupements, même si elle est plus fréquente au sein des communautés de communes de plus de 20000 habitants (16% contre 9% en moyenne).

Les principales motivations avancées pour créer ou non ce type de structure sont les suivantes :

Opinions non favorables	Opinions favorables
<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'échelle de l'intercommunalité n'est pas pertinente (le territoire et la structure sont trop petits)</li> <li>- Il n'y a pas de volonté politique ;</li> <li>- C'est trop tôt : l'action économique est en cours de démarrage ;</li> <li>- Ce type de service est déjà assuré par d'autres structures (au plan du département ou du pays)</li> <li>- L'activité ne le justifie pas : il n'y a pas de besoins ;</li> <li>- Le groupement préfère s'appuyer sur des structures déjà présentes localement ;</li> <li>- Ce type de prestations est assuré par le service économique de l'intercommunalité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ce type de structure est utile pour créer une passerelle entre les élus et les acteurs économiques</li> <li>- L'objectif est de gérer les projets économiques locaux.</li> <li>- Cela a été nécessaire pour gérer les zones d'activités.</li> <li>- Cela permet une souplesse et une efficacité de gestion.</li> <li>- Cela est nécessaire pour accompagner les porteurs de projets et les entreprises.</li> </ul>

- Les statuts juridiques choisis pour ces structures sont variés : agence de développement, SEM, association, antenne interconsulaire. La structure est d'ailleurs parfois informelle : il peut s'agir d'un service municipal dédié ; l'action peut également prendre place dans le cadre d'une convention intercommunale.

En résumé, les communautés de communes dédient très peu d'emplois à l'action économique (au plus une personne en équivalent temps plein), y compris au sein des groupements de plus de 20000 habitants. Les ressources humaines –et les compétences internes- missionnées sur cette compétence sont donc particulièrement peu développées.

La part budgétaire affectée à la compétence économique est relativement constante (environ 20%), quelle que soit la taille démographique des communautés de communes.

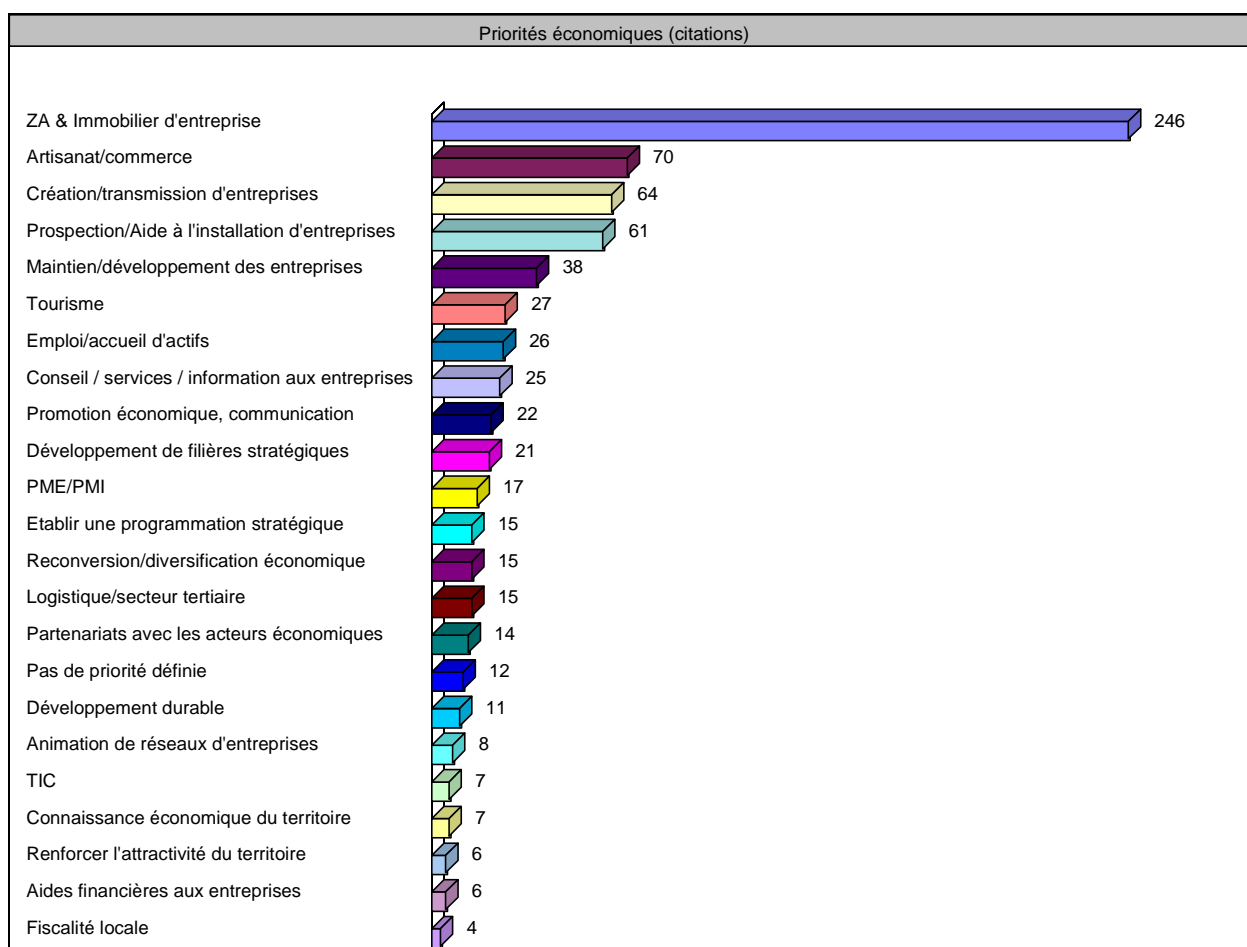
Seuls les groupements de moins de 5000 habitants semblent « décrochés » du peloton : la part budgétaire dédiée à l'économie est moindre, et surtout sans perspective de croissance.

En tête, les groupements de plus de 20000 habitants ont l'avantage de pouvoir investir sur un poste de responsable ou directeur du développement économique, tout en étant plus nombreux (16% aujourd'hui et 23% à court terme) à pouvoir s'appuyer sur une structure (souvent une cellule) intercommunale.

### III- TYPOLOGIE DES INTERVENTIONS ECONOMIQUES

#### 3.1 Priorités stratégiques : le quasi-monopole de l'immobilier d'entreprise

- A la question « Quelles sont les priorités d'action économique de la communauté de communes ? », les plus petits groupements ont peu répondu (les deux tiers des EPCI de moins de 2000 habitants et un tiers des groupements de 2000 à 5000 habitants). Ce sont souvent les mêmes qui n'ont pas défini l'intérêt communautaire).
- **Les priorités stratégiques énoncées concernent principalement –conformément aux définitions de l'intérêt communautaire- la mise en place de structures d'accueil pour les entreprises : zones d'activités, immobilier d'entreprise. Des priorités communes à l'ensemble des groupements, quelle que soit leur taille.**



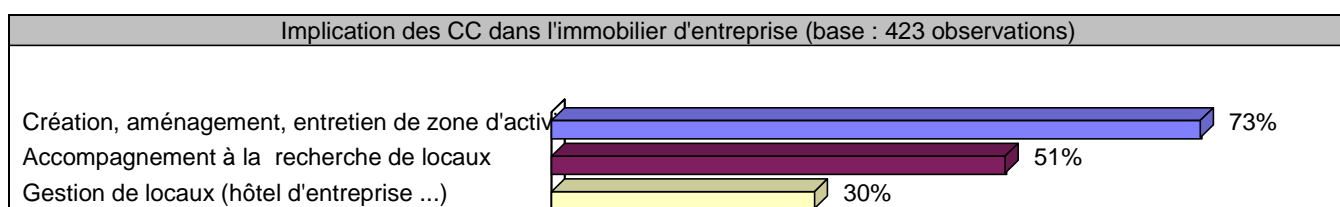
- Trois autres domaines sont également souvent cités, tout en affichant un score bien inférieur (15% environ des observations) :
  - l'artisanat et le commerce ;
  - la prospection et l'accueil d'entreprise ;
  - l'appui aux porteurs de projets et l'appui aux entreprises du territoire.
- Les champs d'intervention des groupements s'élargissent avec la taille démographique, et il semble exister une certaine hiérarchisation des actions économiques :
  - les problématiques de l'animation de réseaux d'entreprises et de l'environnement (mise en place de déchetteries, normes environnementales des zones d'activités), l'animation de réseaux d'entreprises apparaissent dans les groupements de plus de 10.000 habitants ;

- o les thèmes de l'emploi et de l'accueil d'actifs, du développement de prestations de conseil et de services aux entreprises sont plus présents dans les communautés de communes de plus de 20.000 habitants ; certains de ces groupements affichent également des priorités en termes de veille économique et de programmation stratégique.

### 3.2 Les projets conduits

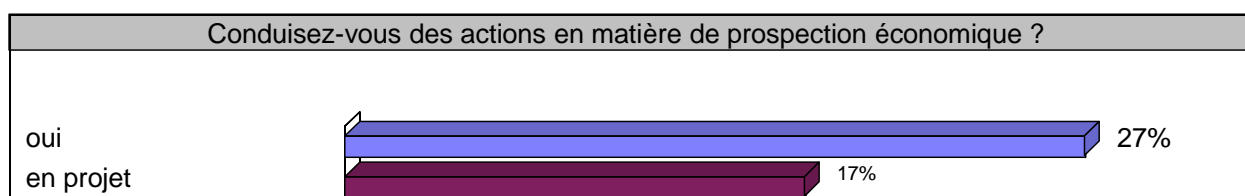
Des priorités stratégiques à la pratique : l'examen des actions conduites par les communautés de communes est intéressant, car il montre une implication des groupements qui va au-delà des seules priorités énoncées. Ainsi, si la majeure partie des actions concernent effectivement les zones d'activités, une moitié de groupements sont plus ou moins également engagés dans des actions de développement économique.

- **Immobilier d'entreprise : 3 groupements sur quatre gèrent ou ont un projet de zone d'activité.** Cette implication est forte, cela quelle que soit la taille des communautés de communes.



- **Prospection d'entreprise : un groupement sur quatre (27%) s'investit dans la prospection d'entreprise. 17% ont pour projet de s'engager dans ce type de démarche.**

Ces résultats sont étonnamment peu élevés au regard de l'implication des communautés de communes dans l'aménagement de zones d'activité (les deux tiers des communautés de communes gérant des zones d'activité ne conduisent donc pas d'action de prospection).

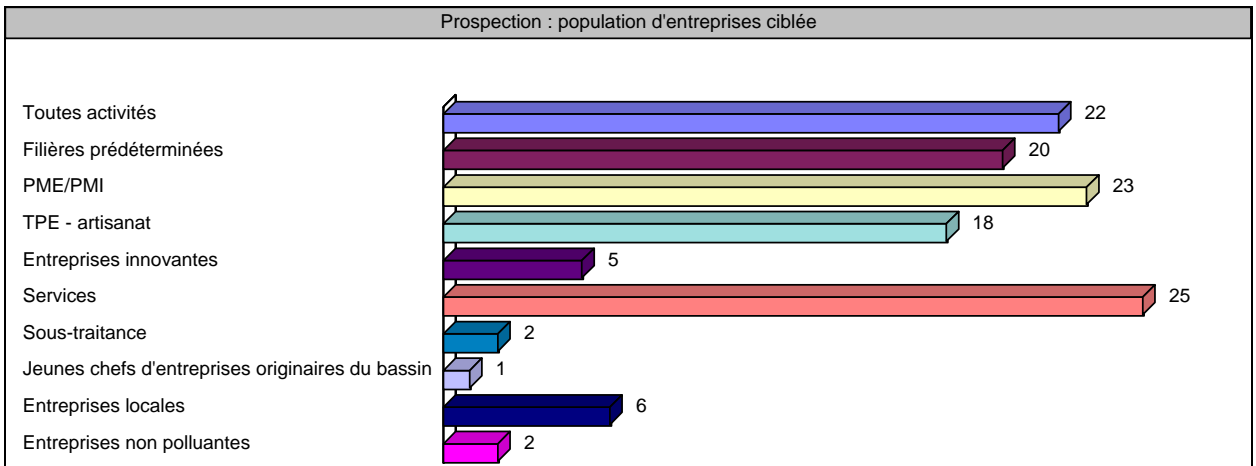


(base : 423 observations)

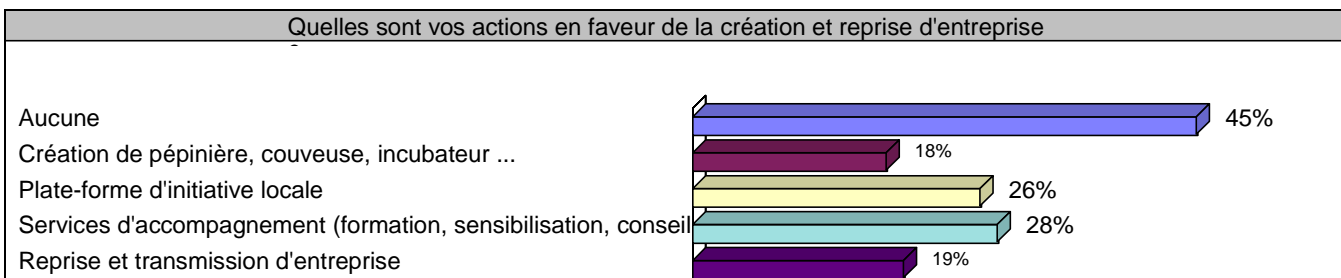
Ils peuvent s'expliquer par trois facteurs :

- l'absence de besoins ;
- le manque de personnel pour conduire cette mission ;
- la délégation à des structures externes (notamment les comités d'expansion économique).

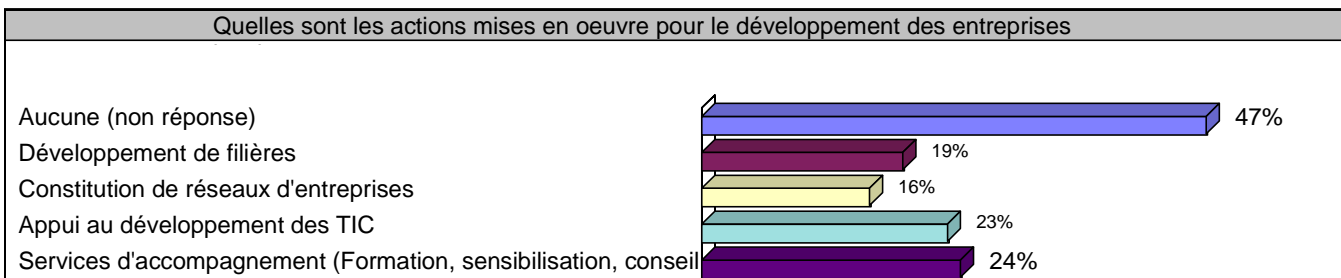
Les entreprises ciblées dans le cadre de ces opérations sont variées, ce qui témoigne d'une volonté de spécialiser les zones d'activité (c'est d'ailleurs probablement cette stratégie de spécialisation qui rend indispensable la prospection).



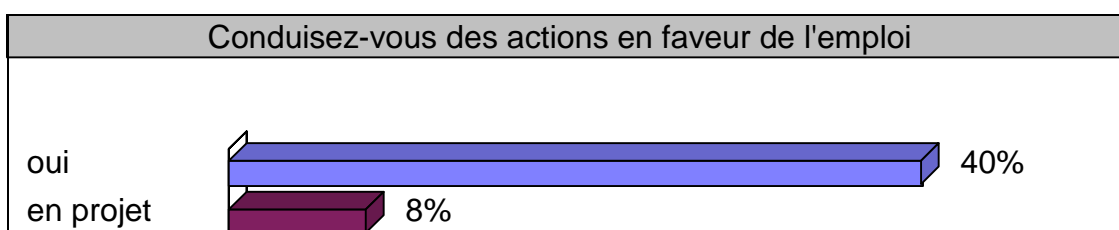
- **Création, transmission et reprise d'entreprise : une moitié de groupements s'investit dans l'appui aux porteurs de projets**
  - La mobilisation des groupements croît sur ce thème avec leur taille démographique.
  - Les interventions sont diverses. Les plus fréquentes concernent la mise en place de services d'accompagnement et la participation à des plates-formes d'initiative locale.
  - Fait non négligeable, un groupement sur cinq environ est mobilisé sur une problématique de transmission/reprise d'entreprise.



- **Une même proportion de communautés de communes (53%) est investie dans l'appui au développement des entreprises locales.**



- **L'emploi est un domaine d'intervention cité par 40% des groupements.**

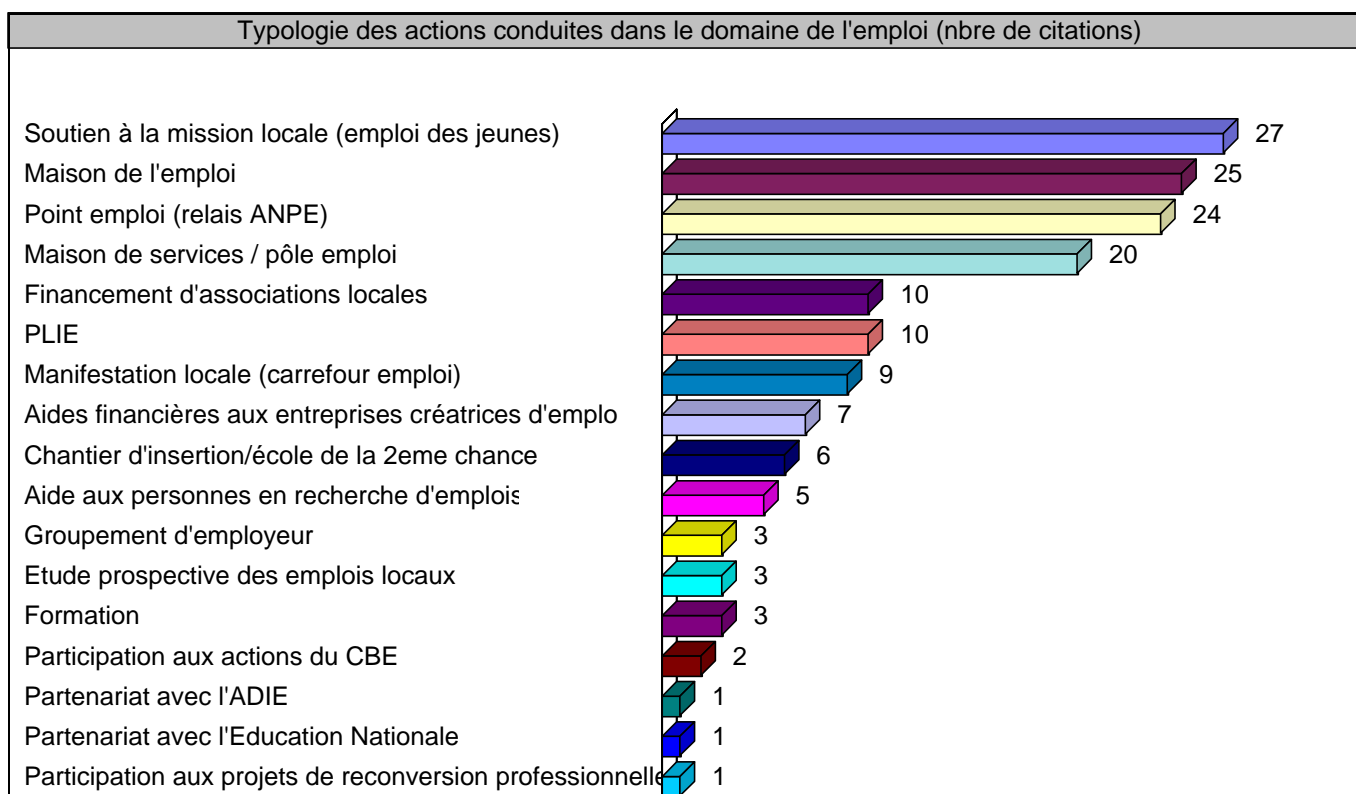


Le seuil de 10000 habitants signe une plus forte mobilisation dans ce domaine.

De nombreux projets portent sur la participation à des pôles « emploi » (des projets qui vont probablement se multiplier dans le sillage des maisons de l'emploi).

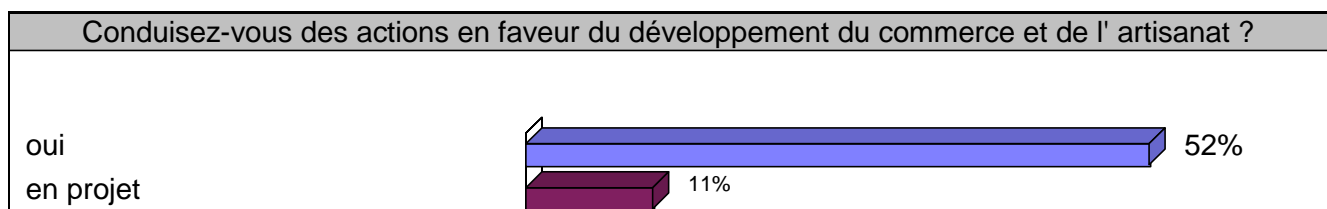
Le second secteur d'implication concerne l'insertion des jeunes (missions locales, chantiers écoles) et des demandeurs d'emploi.

Les actions développées en lien avec les entreprises sont moins nombreuses, mais devraient également se développer à moyen terme avec la territorialisation des politiques de formation.



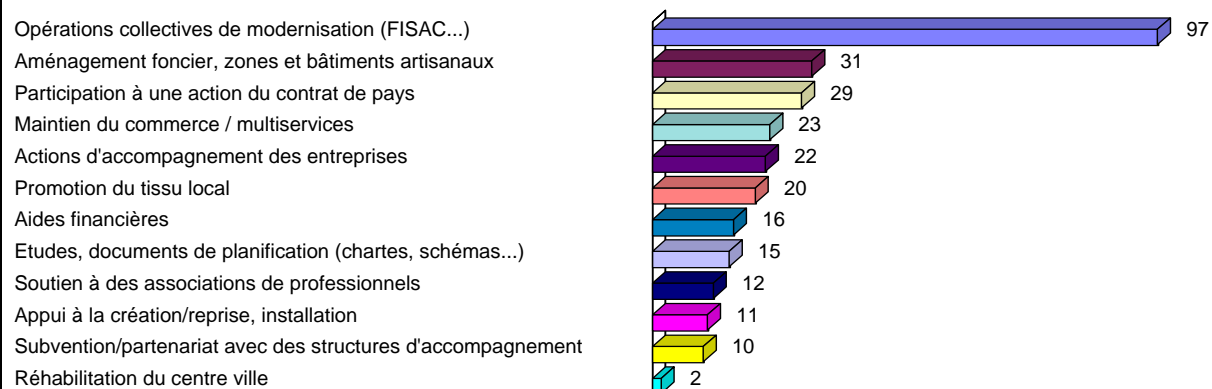
(Base : 423 observations)

- **Commerce et artisanat : une moitié des groupements conduit des actions en faveur du développement du commerce et de l'artisanat.**



Une bonne moitié de ces interventions consiste en des opérations collectives de modernisation (de type ORAC). Le Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce qui finance ces actions, de même que les opérations de maintien du dernier commerce en milieu rural, est donc un levier puissant d'action au niveau local.

#### Typologie des actions conduites dans le domaine du commerce et de l'artisanat (nbre de citations)



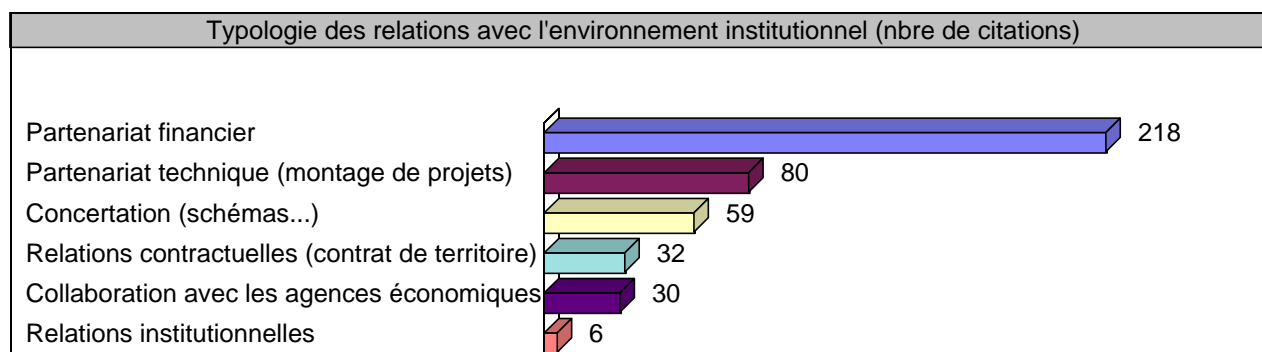
#### En conclusion :

- Les communautés de communes apparaissent comme des aménageurs économiques volontaires, et des développeurs par défaut (les projets d'animation économique sont rarement inscrits au cœur de leurs priorités).
- L'action économique est en effet focalisée sur l'aménagement de structures foncières ou immobilières, sur l'investissement, et beaucoup moins sur le fonctionnement des structures ou l'animation du tissu d'entreprises. Les communautés de communes se distinguent en cela très nettement des agglomérations qui ont largement investi les domaines de la prospection, du marketing territorial et de l'animation économique.
- Une moitié des groupements conduit cependant des actions d'appui à la création ou au développement des entreprises (elles sont un peu moins présentes dans le domaine de l'emploi). Il est probable que nombre de ces interventions réalisées au coup par coup, en fonction de sollicitations ou d'opportunités, conduiront toutefois à moyen terme, par effet d'apprentissage, à une plus grande diversification des options stratégiques de développement des territoires.

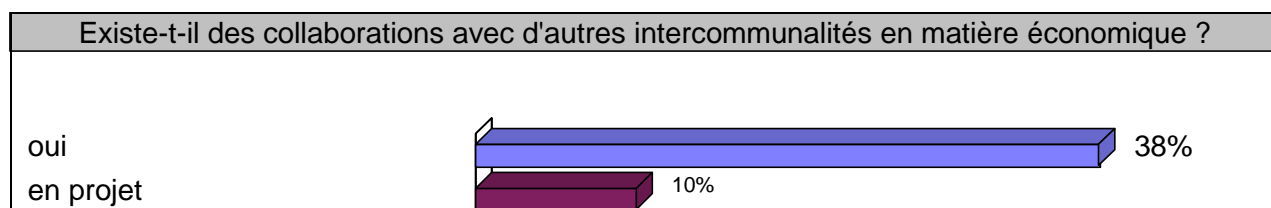
## IV- PRATIQUES DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

### 4.1 Les relations des communautés de communes avec leur environnement institutionnel

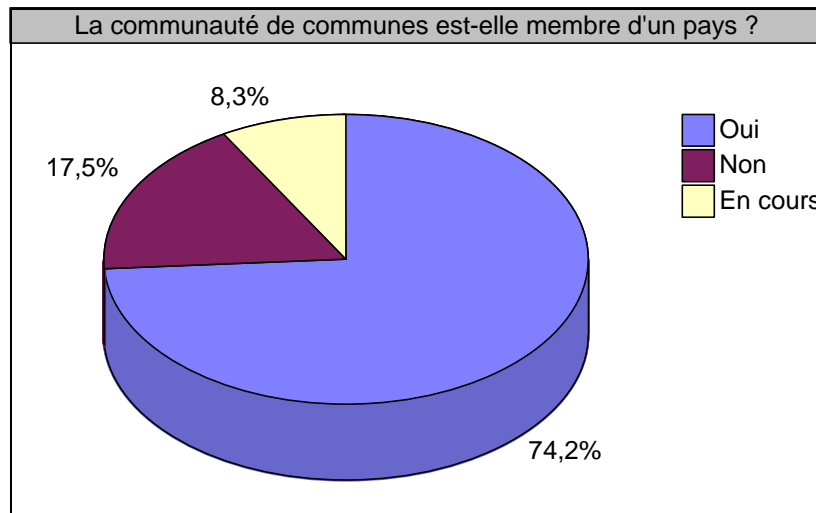
- A la question « Quelles sont les relations entre votre communauté de communes et les services de l'Etat, de la Région et du Département en matière économique », les groupements dressent un tableau plutôt positif, même si la relation de guichet prédomine sur la dynamique partenariale : dans la moitié des cas, ces relations ont une assise financière, les services de l'Etat ou de collectivités étant approchés pour co-financer les projets, notamment en matière d'immobilier).



- Cette relation de guichet semble toutefois évoluer. Les liens développés dans ce cadre débouchent parfois sur des échanges de conseils, des partenariats techniques et une coopération opérationnelle en matière de montage de projet. Enfin, troisième niveau de partenariat, la concertation tend à se développer, notamment pour la mise en place des procédures de territoires (contrats de pays...) et des schémas régionaux de développement économique.
- Les relations des communautés de communes semblent plus privilégiées avec les Départements (mais ces derniers disposent de trois avantages : des liens anciens avec les communes ; de nombreux outils d'intervention en faveur de l'immobilier d'entreprise ; des prestations et conseils de proximité délivrés par leurs comités d'expansion économique).
- Les relations entre intercommunalités sont de façon surprenante assez peu développées. Ce type de collaborations, cité par 38% des communautés de communes, peut en effet générer des économies de moyens et permettre d'atteindre une échelle pertinente pour certaines opérations d'animation économique. Ce chiffre reste très en deçà de la proportion de groupements membres de pays (75% de l'échantillon). La dynamique de pays n'a donc pas encore induit de fortes collaborations entre ses territoires membres.

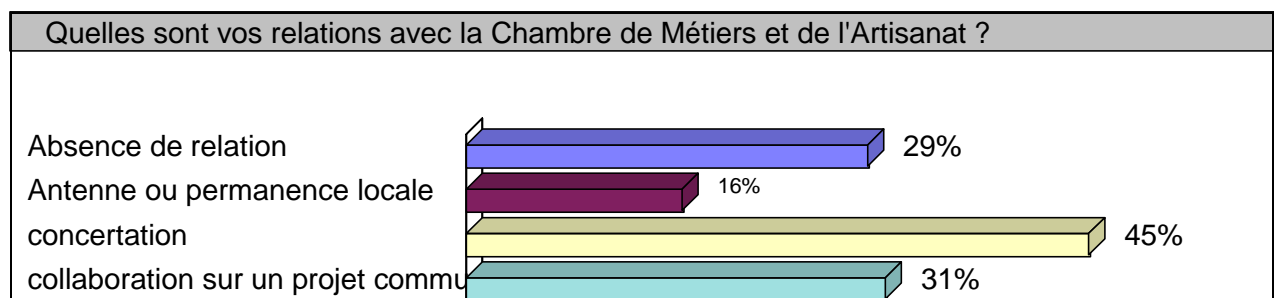


(Base : 423 observations)

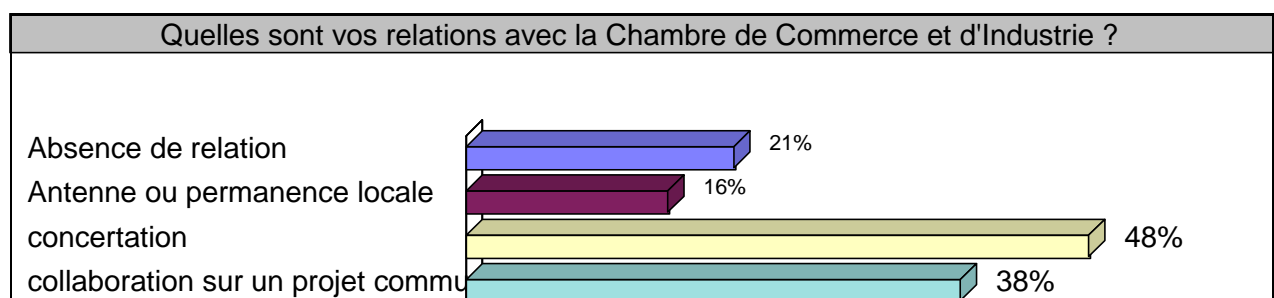


#### 4.2 Les partenariats avec les acteurs économiques territoriaux

- **Les établissements consulaires** figurent parmi les premiers partenaires économiques des communautés de communes. Toutefois, 30% des groupements interrogés n'ont aucune relation avec les chambres de métiers et de l'artisanat ; 21% dans le cas des Chambres de commerce et d'industrie.
- Ces relations sont avant tout des relations de concertation (pour la moitié des communautés de communes), plus rarement de partenariat pour la mise en œuvre d'un projet (cas de 30 à 40% des groupements interrogés). 15% des groupements ont une antenne ou une permanence interconsulaire sur leur territoire.
- Les collaborations sont plus développées avec les groupements de plus de 20000 habitants (elles existent alors dans près d'un cas sur deux).



(Base : 423 observations)



(Base : 423 observations)

- Les principaux types de coopération portent sur :
  - La mise en place d'opérations de type FISAC rural ou urbain (les Chambres de métiers étant plus présentes sur les opérations collectives rurales, les CCI sur les procédures urbaines) ;
  - L'accompagnement des porteurs de projets ;
  - La réalisation d'études (liées en partie aux procédures FISAC).

Les Chambres de métiers et de l'artisanat sont également bien positionnées pour la gestion des dossiers de demandes d'aides financières par les entreprises ; les CCI sont quant à elles plus sollicitées pour l'appui aux projets d'immobilier d'entreprise.

Types de coopérations avec les établissements consulaires (nbre de citations sur 423 observations)		
	CMA	CCI
Opération rurale collective	36	28
Création et reprise d'entreprise, accueil d'entreprises	24	26
Gestion de dispositifs d'aide	16	10
Information, promotion (guides, manifestations portes ouvertes...)	14	7
Immobilier d'entreprise (ZAE, atelier relais)	11	26
Etude, diagnostic de territoire	9	16
Emploi, formation	8	7
Implantation d'un commerce de proximité	7	13
Partenariat dans le cadre du pays	7	11
Environnement (déchetterie, garage propre)	5	2
Développement des entreprises (clubs, filières)	5	9
Opération urbaine collective	4	12
Urbanisme commercial	3	10
Groupe de réflexion économique	3	4
Permanence locale	2	2

- **Coopération avec les associations d'entreprises** : Les principaux interlocuteurs des communautés de communes sont les associations locales de commerçants et d'artisans (présentes dans un groupement sur deux) et les clubs d'entreprises (structurés dans 20% des communautés de communes).
- **La présence d'acteurs locaux sur le territoire n'est pourtant pas toujours synonyme de coopération effective.** Si les liens semblent faciles à établir avec les Comités d'expansion économique et les plates-formes d'initiative locale, qui sont des partenaires et des espaces de concertation importants, les collaborations sont moindres avec les structures représentatives des entreprises (associations, syndicats, réseaux...). Le dialogue n'est donc pas optimisé avec les entreprises sur les territoires, et la mission de coordination des acteurs, étape indispensable d'une démarche de développement local, n'est pas aboutie dans nombre de groupements (faute de ressources humaines dédiées probablement).

Présence territoriale				Coopération effective			
Organismes de développement économique	Nb. cit.	Fréq.		Organismes de développement économique <sup>1</sup>	Nb. cit.	Fréq.	
Non réponse	109	25,8%		Non réponse	169	40,0%	
Boutique de gestion	37	8,8%		Boutique de gestion	31	7,3%	
Comité d'expansion économique	67	15,9%		Comité d'expansion économique	83	19,7%	
Plate-forme d'initiative locale	114	27,0%		Plate-forme d'initiative locale	100	23,7%	
Association locale d'artisans ou de commerçants	204	48,3%		Association locale d'artisans ou de commerçants	118	28,0%	
Club d'entreprises	81	19,2%		Club d'entreprises	52	12,3%	
Organisations professionnelles	44	10,4%		Organisations professionnelles	31	7,3%	
Autres	44	10,4%		Autres	39	9,2%	
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>422</b>			<b>TOTAL OBS.</b>	<b>422</b>		

### 4.3 Les facteurs dynamiques et les limites à l'action économique des communautés de communes

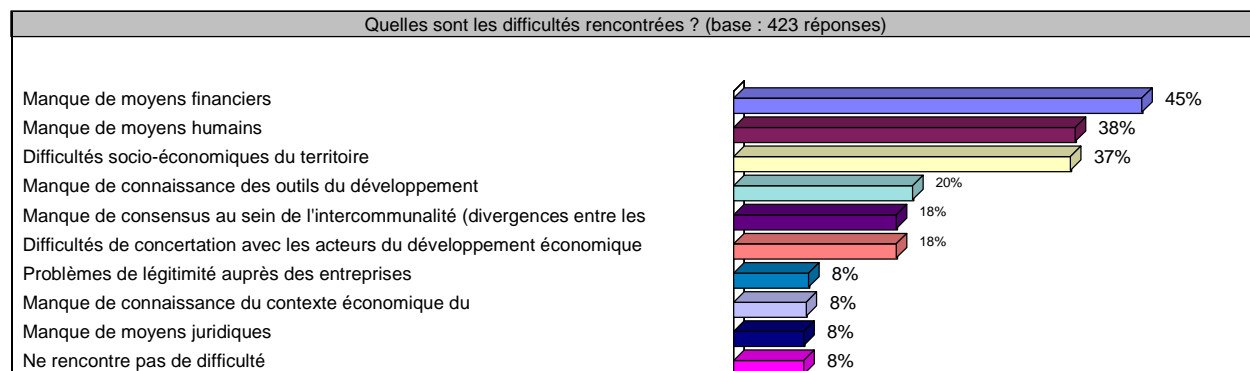
- L'action des communautés de communes en matière économique est d'autant plus impérative que près d'un groupement sur trois fait face à des difficultés socio-économiques, et donc à une attente forte de la population et des entreprises. Il s'agit là d'ailleurs de l'une des difficultés majeures exprimées.
- **Les facteurs explicatifs d'une plus ou moins grande mobilisation des groupements dans le domaine économique sont de différents ordres.** Certains sont liés tout d'abord aux caractéristiques des intercommunalités ou à leur organisation :
  - **Personnalité et investissement du Président ou de l'élu chargé du développement économique** (essentiel pour « pousser » les projets et les faire accepter par l'ensemble des communes).
  - **Profil de l'équipe permanente** et notamment du directeur ou du chargé de mission (ex. expérience dans le secteur privé).
  - **Inscription du projet dans un schéma global d'actions.**

**D'autres facteurs de réussite sont liés à la méthodologie d'intervention :**

- **Réponse à un besoin non satisfait sur le territoire** (nécessitant une bonne connaissance du tissu économique et/ou la réalisation d'une étude de marché).
- **Mise en place d'une démarche de proximité pour mobiliser les entreprises et les partenaires :**
  - Constituer un « noyau dur » d'entreprises ou d'acteurs pour ensuite entraîner les autres.
  - Réseaux d'entreprises à développer en parallèle de l'action (les entreprises deviennent alors les promoteurs du projet pour le compte de la communauté de commune).
- **Fonctionnement en partenariat avec d'autres acteurs du territoire.** Cette dimension partenariale est d'autant plus importante que la communauté de communes est petite et manque de moyens.
- **Implication dans le projet des acteurs clés du territoire le plus en amont possible,** dans le cadre d'un comité de pilotage, notamment pour la mobilisation de financement
- **Ancienneté de la démarche :** certaines actions ont besoin de plusieurs années pour se « roder », la seconde expérience (ex : pour une ORAC par ex) étant mieux réussie que la précédente.
- **Disponibilité et compétence du responsable du projet** (qu'il fasse partie de la communauté de communes ou non).
- **Donner du temps aux projets** (notamment dans la phase de genèse et de préparation : une période de gestation de 1 à 2 ans n'est pas rare).

### Les principales limites énoncées concernant principalement le manque de moyens :

- en premier lieu, les moyens financiers, plus particulièrement prégnants chez 60% des groupements de moins de 5000 habitants et encore 42% des groupements de 10000 à 20000 habitants ;
  - l'insuffisance de moyens humains est en revanche soulignée de façon égale par l'ensemble des groupements, quelle que soit leur taille.
- Les moyens dépendent toutefois, comme le souligne un groupement, de la volonté économique des élus.



- Le manque de consensus au sein des élus est une autre difficulté citée par 18% des groupements. Les difficultés de concertation avec les acteurs du développement économique (exprimées par 18% des groupements) expliquent le constat dressé plus haut concernant la relative faiblesse des coopérations avec les réseaux d'accompagnement des entreprises.
- A noter également : la part des communautés (20%) déclarant ne pas connaître les outils de développement est loin d'être négligeable. Enfin, les problèmes de légitimité auprès des entreprises, cités par 8% des groupements, sont plus forts dans les communautés de communes de plus de 20000 habitants.

En conclusion, il semble que la capacité d'intervention des communautés de communes à conduire une action économique efficace soit liée à deux facteurs principaux :

- un facteur taille : il existe une taille critique située entre 5000 et 10000 habitants qui détermine fortement cette capacité d'intervention, notamment par la possibilité de missionner un chargé de projet sur l'action économique (un second seuil de 20000 habitants signe la possibilité d'investir plus avant dans ce type de compétences par la création d'un poste de responsable ou de directeur du développement économique).
- une capacité à travailler dans un cadre partenarial et à mobiliser les ressources et les compétences du territoire : un tiers environ des communautés de communes noue ce type de collaborations avec des organismes économiques ou des associations d'entreprises. Dès lors, les limites de moyens interfèrent moins dans le jeu local et n'empêchent pas les communautés de communes d'agir en mettant en place des actions modestes et peu coûteuses (l'animation économique n'est pas aussi dispendieuse que les opérations d'aménagement), en fédérant d'autres appuis (partenaires et territoires voisins), cela avec le soutien de la volonté politique du président ou de l' élu responsable.

## B i b l i o g r a p h i e

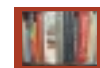
### Le soutien économique aux petites entreprises :

#### quels leviers d'action pour les Communautés de Communes ?

- **Cadrage**
  - 1.1. Intercommunalité et développement économique
  - 1.2. Territoire, aménagement et développement local
- **Diagnostic, stratégie, projets de territoire**
  - 2.1. Diagnostic de territoire
  - 2.2. Conduite de projets de territoire
- **Actions**
  - 3.1. Généralités
  - 3.2. Implantation d'entreprises
  - 3.3. Création d'entreprises - Pépinières
  - 3.4. Fisac
- **Organismes ressources**



*Juin 2006*



ISM - Centre de Documentation - [doc@ism.asso.fr](mailto:doc@ism.asso.fr)

## ■ Cadrage

### 1-1 Intercommunalité et développement économique

MORIN-LANDAIS Angélique

**10 conseils pour définir l'intérêt communautaire.**- in : Courrier des maires et des élus locaux (Le), n°187, 01/01/2006, 5p.- F340/n°12890.- Pour définir l'intérêt communautaire, il faut notamment : identifier le champ d'application, maîtriser le calendrier imparti, mesurer les conséquences de l'absence de définition, connaître les modalités de détermination...Explications.

ASSEMBLEE DES COMMUNAUTES DE FRANCE ; BULI Olivier

**Atlas 2005 des communautés et des pays.**- Paris : ADCF, 2005.- 67p.- (F342/N°6303).- Atlas de la France intercommunale : analyse nationale (mouvement intercommunal, intercommunalité urbaine, territoires, finances et fiscalité, compétences, pays, territoire de projet) et régionale (EPCI et Pays).

MAIRIE-CONSEILS, BREMOND Christine, DONOU Catherine

**L'intérêt communautaire défini par les communautés - Leurs critères et leurs définitions en mars 2005.**- Paris : Localtis, 2005.- 104p.- (F342/N°3771).- Mairie-Conseils-CDC a analysé 900 statuts d'intercommunalités et propose des exemples de définition de l'intérêt communautaire, classés par domaine de compétences : l'aménagement de l'espace, le développement économique, le tourisme, l'environnement, le logement et le cadre de vie, la voirie, le sport et la culture, le scolaire, l'action sociale. Index. En ligne sur le site Localtis : [http://www.localtis.fr/img\\_cs/interetcom.pdf](http://www.localtis.fr/img_cs/interetcom.pdf)

OBSERVATOIRE DE L'INTERCOMMUNALITE de l'ADCF [Assemblée des Communautés de France] ; CREPIN Olivier

**L'action économique des agglomérations françaises - Etat des lieux en 2005.** in : Site de l'ADCF [Assemblée des Communautés de France], 01/11/2005, 20p.- (les notes de l'observatoire)- F5130/n°12894.- Etat des lieux de l'action économique des agglomérations : les moyen dédiés, les stratégies des agglomérations en matière de développement économique, les outils et les modes d'action des agglomérations, la coopération économique. En ligne sur le site de l'Assemblée des Communautés de France : [http://www.intercommunalites.com/la\\_une/documents/ADCFetudeDevEcoAGGLOS012006.pdf](http://www.intercommunalites.com/la_une/documents/ADCFetudeDevEcoAGGLOS012006.pdf)

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE. Direction Générale de la Comptabilité Publique

**Les dépenses des collectivités locales pour l'action économique (2002-2004).**- in : Site du Minéfi, 01/10/2005, 17p.- F302/n°18127.- L'étude présente les dépenses des collectivités locales pour l'action économique : étude par nature de dépense, étude sectorielle (dont artisanat), évolution sur la période 2002-2004, étude territoriale. Tableaux détaillés par région. En ligne sur le site du Minéfi :

[http://www.colloc.minefi.gouv.fr/colo\\_otherfiles\\_gest\\_loca/telecharger/depcolllocalesactioneco\\_2004.pdf](http://www.colloc.minefi.gouv.fr/colo_otherfiles_gest_loca/telecharger/depcolllocalesactioneco_2004.pdf)

**Le développement de l'intercommunalité : la révolution discrète** [dossier en ligne].- in : Site de La Documentation Française, 01/11/2005.- F342/n°18589.-

Au sommaire du dossier : les différentes formes de coopération intercommunale, la création et les compétences des groupements intercommunaux, un bilan de l'intercommunalité en 2005. Repères chronologiques, sites internet, ouvrages et rapports, ressources à consulter sur place, chiffres clés. En ligne sur le site de la Documentation Française :

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/intercommunalite/index.shtml>

COUR DES COMPTES

**L'intercommunalité en France** - Rapport au Président de la République suivi des réponses des administrations et des organismes intéressés.- Paris : Cour des Comptes, 2005.- 387p.- (F342/N°10315).- Au sommaire du rapport : la dynamique de la coopération intercommunale (risques et contradictions), des résultats contrastés qui doivent être consolidés (l'exercice des

compétences, l'intercommunalité de projet, l'intercommunalité et les services publics, les conséquences financières du développement de l'intercommunalité à fiscalité propre). En ligne sur le site de la Cour des Comptes :

<http://www.ccomptes.fr/Cour-des-comptes/publications/rapports/intercommunalite/rapport.pdf>

VIVIEN Jean-Luc

**La fiscalité directe locale de 1999 à 2003 - Evolution des impositions dans les régions, les départements, les communes et leurs groupements.**- in : Site du Minefi Collectivités locales, 18/04/2005, 23p.- F302/n°7398.- L'étude présente la fiscalité directe locale (taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties, taxe d'habitation, et taxe professionnelle) qui implique 3 acteurs : les collectivités locales, les contribuables et l'Etat. Elle analyse l'évolution des bases, des taux et des produits ; les cotisations à la charge des redevables ; la charge nette de l'Etat. Tableaux. En ligne sur le site du Minefi - Collectivités locales :

[http://www.minefi.gouv.fr/notes\\_bleues/nbb/nbb288/art\\_fiscalite\\_directe\\_locale.pdf](http://www.minefi.gouv.fr/notes_bleues/nbb/nbb288/art_fiscalite_directe_locale.pdf)

**L'intercommunalité : un atout des politiques publiques ?** : Actes de la journée d'études du 17 janvier 2002 à Nantes.- Lyon : CERTU, 2003.- 71p.- (Diagnostics de territoires et systèmes d'acteurs, Cahier n°3 ).- (F342/N°4776).- Compte rendu des interventions de la journée d'étude : la plus-value de l'intercommunalité dans la construction des politiques publiques, le pays yonnais, l'aire métropolitaine marseillaise, la participation des habitants, le développement local, la pratique de l'intercommunalité, les pistes pour repérer la plus-value intercommunale). En ligne sur le site du CERTU [Centre d'Etudes sur les Réseaux de Transport et l'Urbanisme] :

[http://www1.certu.fr/catalogue/scripts/pur.asp?title\\_id=665&lg=0](http://www1.certu.fr/catalogue/scripts/pur.asp?title_id=665&lg=0)

### **Le volet économique des projets de territoire**

in : Notes ETD (Les), 01/12/2003, 28p.-F200/N°15007

Analyse de 23 projets et contrats de territoires situés dans des aires urbaines de plus de 50 000 habitants : l'approche du développement économique, les champs d'intervention, la mise en œuvre, la contribution des projets de pays. En ligne sur le site d'ETD [Entreprises, Territoires et Développement] : [http://www.projetdeterritoire.com/spip/IMG/pdf/etd-note\\_volet\\_eco.pdf](http://www.projetdeterritoire.com/spip/IMG/pdf/etd-note_volet_eco.pdf)

## **1-2 Territoire, aménagement et développement local**

### **1-2-1 Généralités**

GUESNIER Bernard, LEMAIGNAN Christian

**Connaissance, Solidarité, Création : le cercle d'or des territoires** – Paris : L'Harmattan, 2006, 300p.- F10/N°7157. (Administration et Aménagement du Territoire)

Le "cercle d'or" des territoires symbolise les liens entre le monde interne d'un territoire et son environnement. Les auteurs présentent des principes d'actions dans différents types de territoires : les territoires "cognitifs" (maîtriser les connaissances) ; les territoires solidaires (favoriser la coopération des hommes et des femmes) ; les territoires créatifs (accroître les interactions). Bibliographie. Annexes.

BOUBA-OLGA Olivier

**Les relations entreprises - territoires - Un construit institutionnel et social.**- in : Site du CRIEF [Centre de recherche sur l'intégration économique et financière], 01/05/2006, 18p.- F10/n°18593.- L'objectif de cet article est de développer un schéma d'analyse s'inscrivant dans la continuité des approches en termes de proximité, en procédant à différents approfondissements. Bibliographie. En ligne sur le site du CRIEF : <http://sceco.univ-poitiers.fr/recherpubli/doctravail/T2006-03.pdf>

BOUCHET Yannick

**L'intelligence économique territoriale est-elle une aide à l'économie de proximité ?**- in : Université Jean Moulin, 21/05/2005, 14p.- F100/n°18138.- Cette communication réalisée dans le cadre du 17<sup>ème</sup> colloque fédérateur de l'Institut Cedimes [Centre d'Etudes du Développement International et des Mouvements Economiques et Sociaux] "Le développement local dans une perspective comparée" (17-21 mai 2005- Turin) analyse la façon dont se conçoit l'intelligence économique territoriale et notamment l'articulation et les transferts d'information entre acteurs. En

ligne sur le site du CLUSIR [Club de la Sécurité des Systèmes d'Information Régionaux] : <http://www.clusir.fr/download.php?id=96>

DATAR

**Dynamiques et diversité des territoires français - Rapport de l'Observatoire des territoires.**- Paris : Documentation Française, 2005.- 147p.- (F10/N°10284).- Le rapport confirme la diversité des territoires français et des dynamiques qui les animent, souligne la persistance de territoires en difficulté. Au sommaire : les dynamiques territoriales (de nouveaux équilibres entre économie productive et résidentielle) ; diversité, disparités territoriales : les questions de cohésion ; vers des indicateurs clés du développement des territoires de la France en Europe.

GUESNIER Bernard

**Décentralisation : à la recherche d'échelles spatiales pertinentes pour une gouvernance territoriale efficace.**- in : Site du CRIEF [Centre de recherche sur l'intégration économique et financière], 01/05/2005, 9p.- F1210/n°18587.- Le document examine quatre points : la problématique générale des liens entre prospective, gouvernance et système territorial ; le cadre d'observation, d'analyse et de diagnostic ; le cadre collectif de représentation et d'appropriation permettant l'élaboration de projets ; le cadre de réalisation, d'exécution des projets. Bibliographie. En ligne sur le site du CRIEF : <http://sceco.univ-poitiers.fr/recherpubli/doctravail/T2005-05.pdf>

DAVEZIES Laurent

**Développement local : le déménagement des Français : la dissociation des lieux de production et de consommation.**- in : Futuribles, Mars 2004, n°295, 14p.- F200.- L'auteur estime que l'on assiste, en France, à un « déménagement des Français vers les territoires les plus attractifs sur le plan résidentiel » qui sont d'abord et avant tout des territoires de consommation. En ligne sur le site de l'IHEDATE [Institut des Hautes Etudes de Développement et d'Aménagement des Territoires Européens] : [http://www.ihedate.com/generated/objects/documents/davezies\\_Futurible.doc?PHPSESSID=d5c03397187102f6f908601fa0ecb565](http://www.ihedate.com/generated/objects/documents/davezies_Futurible.doc?PHPSESSID=d5c03397187102f6f908601fa0ecb565)

GUESNIER Bernard

**Gouvernance et performance des territoires.**- in : Site du CRIEF [Centre de recherche sur l'intégration économique et financière], 01/04/04, 23 p.- F10/N°18585.- L'auteur met en évidence l'avènement d'une gouvernance territoriale, et la pertinence d'un management territorial dans la perspective d'une excellence territoriale ; puis montre que les évolutions différentielles des territoires, leurs performances relatives, peuvent en partie être imputables à l'intensité de l'organisation territoriale combinant gouvernance privée et gouvernance publique. Bibliographie. En ligne sur le site du CRIEF : <http://sceco.univ-poitiers.fr/recherpubli/doctravail/T2004-04.pdf>

COMMISSARIAT GENERAL DU PLAN, Conseil National de l'Evaluation, PERRIN Daniel

**Les politiques de développement rural : Rapport d'évaluation** -.- Paris : CGP, 2003.- 479p.- (F610/N°1069).- Ce rapport présente une évaluation des politiques de développement rural et formule 26 recommandations : promouvoir la fonction résidentielle du rural, favoriser le développement de l'emploi local, améliorer l'accès aux soins, développer une stratégie en faveur des espaces ruraux périurbains, conforter l'intercommunalité... En ligne sur le site de la Documentation française : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/034000649.shtml>

DAVEZIES Laurent

**Revenu et territoires.**- in : Aménagement du territoire, Rapport du Conseil d'Analyse Economique, n°31, p.170-192.- Paris : La Documentation Française, 2001, 249p. – Le document esquisse des éléments de représentation théorique de ce que sont l'économie et le développement régional ou local dans un pays industriel et plus particulièrement en France en montrant ce qui démarque la question du développement local ou régional de celle de la croissance nationale. En ligne sur le site du Conseil d'Analyse Economique : <http://www.cae.gouv.fr/rapports/dl/31.pdf>

SAINT-JULIEN Thérèse et GUERMOND Yves

**Territoire et aménagement.**- Paris : Documentation Française (La), 2001.- 143p.- (Atlas de France).- (F100/N°7218).- Cet atlas consacré à l'aménagement du territoire décrit les mutations du territoire (les

redistributions de la population, des disparités géographiques résistantes, l'aventure de la décentralisation...). Il évoque l'Etat aménageur (accompagner le développement régional, une politique d'armature urbaine, de nouveaux territoires urbains...), la gestion des crises, la décentralisation (les CPER, les Pays de Loire : une région pilote dans l'aménagement contractuel, agglomérations et pays...), l'environnement et le territoire (les risques majeurs, la difficile territorialisation du problème de l'eau, prévenir les risques...), l'aménagement du territoire entre Europe, Etat et Régions (l'entrée en scène de l'Europe, les infrastructures de transport à la frontière...).

POULLE François, GORGEU Yves, GRENIER Philippe, MOQUAY Patrick et SAHUC Philippe

**Urbanité rurale - Les reportages : Loudunais, Plateau Picard, Colombey Les Belles, Coglais, Vallée de la Maurienne.**- Pantin : Editions du Développement territorial, 1999.- 412p.- (Recherches et Débats).- (F342/N°3296).- Ces reportages relatent les origines du concept d'urbanité rurale dont la principale application est d'utiliser la charte de territoire comme la démarche par laquelle s'organisent les différentes formes de solidarités et se concrétisent les engagements des différents acteurs. Exemples de l'intercommunalité loudunaise, du Plateau Picard, de l'EPCI du Pays de Colombey et du sud Toulousain, du Coglais et de la Vallée de la Maurienne.

### 1-2-2 Attractivité des territoires

RAZEMON Olivier

**Très petites entreprises : comment les attirer.**- in : Courrier des maires (Le), n°189, 01/03/2006, 2p.- D212/n°18414.- L'article propose dix conseils à l'attention des élus afin d'attirer les TPE sur leur territoire.

BELKACEM Christelle

**Les créations d'établissements contribuent à l'attractivité économique des Pays-de-la-Loire.**- in : Etudes, Insee Pays-de-la-Loire, n°43, 01/02/2006, 4p.- E43/n°18442.- Le point sur la création d'établissements et d'emplois en Pays-de-la-Loire qui contribue à l'attractivité de la région. Les Pays-de-la-Loire se situent en 4<sup>e</sup> position des régions françaises pour la création d'établissements secondaires. En ligne sur le site de l'Insee Pays-de-la-Loire : [http://www.insee.fr/fr/insee\\_regions/pays-de-la-loire/ffc/docs/etudes43.pdf](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/pays-de-la-loire/ffc/docs/etudes43.pdf)

**L'attractivité territoriale dans les projets d'agglomérations et de pays.**- in : Notes de l'observatoire – ETD (Les), 01/04/2005, 26p.- F200/n°15475.- L'étude analyse comment 28 projets de territoire (14 projets d'agglomérations et 14 chartes de pays) se sont saisis du thème de l'attractivité locale, qui constitue pour la majorité d'entre eux un objectif opérationnel majeur. Après une exploration des différents moyens pris en compte par les territoires pour évaluer leur attractivité, l'étude s'interroge sur ses grands enjeux et relève plusieurs facteurs de succès pour une bonne approche de l'attractivité territoriale : une action portée sur des leviers appropriés, une échelle du territoire qui soit satisfaisante, et une stratégie qui pourrait se porter davantage sur l'attractivité économique. En ligne sur le site d'ETD [Entreprises, Territoires et Développement] :

[http://www.paysagglomerations.com/documents/docs\\_consult/not\\_obs\\_attractiv\\_0405.pdf](http://www.paysagglomerations.com/documents/docs_consult/not_obs_attractiv_0405.pdf)

**Des territoires plus attractifs.**- in : Pouvoirs locaux, n°61, 01/06/2004, 100p.- D211/n°16384.- Ce dossier, consacré à l'attractivité des territoires, évoque les politiques de promotion de l'investissement dans le monde, l'intelligence territoriale, le dispositif français d'aides publiques aux entreprises, la fiscalité locale, les facteurs d'attractivité des Pays de la Loire, de Marseille...

JOURDAN Nadine

**Les transferts interrégionaux d'établissements - Forte progression entre 1996 et 2001.**- in : Insee Première, n°949, 01/02/2004, 4p.- D211/n°15042.- Etude sur la progression des transferts d'établissements entre les régions du territoire métropolitain : emplois-salariés concernés, distance, âge et taille de l'établissement, secteurs d'activité, statistiques régionales et attractivité des régions. En ligne sur le site de l'Insee : [http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/IP949.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/IP949.pdf)

MAZARS Marjorie, MOATI Philippe et POUQUET Laurent

**Croissance des jeunes entreprises et territoires. Approche économétrique.**- Paris : CREDOC, 2004.- 63p.- (Cahier de recherche).- (D211/N°8471).- L'étude analyse l'influence des caractéristiques

du territoire d'implantation (offre de ressources et de débouchés, accès à des mécanismes de coordination) sur la croissance des jeunes entreprises.

MENARD Pierre

**Bien choisir son implantation.**- in : Nouveau courrier (Le), n°113, 01/01/2004, 7p.- *D211/n°14455*.- Présentation des différents éléments influant sur le choix d'un lieu d'implantation : la position géographique (proximité des transports en commun, des clients et des fournisseurs...), les caractéristiques du local et de l'environnement immédiat (surface du bâtiment, fréquentation du quartier...), le coût (loyer, charges, taxe professionnelle). Liste des outils d'aide à l'implantation de la CCI de Paris, témoignages.

MOATI Philippe, PERRAUD Annie, et COUVERT Nadège

**Localisation des firmes et développement local - La survie des entreprises dépend-elle du territoire d'implantation ?**- Paris : CREDOC, 2001.- 84p.- (Cahier de recherche).- (*D211/N°7347*).- La première partie sur la localisation des firmes et le développement local analyse la localisation dictée par la minimisation des coûts, l'évolution des critères de compétitivité, les stratégies de localisation sous-tendues par de nouvelles attentes à l'égard des territoires, les enseignements des études empiriques, les conséquences sur la géographie économique, la spécificité des entreprises indigènes, les grandes stratégies de développement local. La deuxième partie présente l'hétérogénéité des taux de survie au niveau des zones d'emploi, et analyse les écarts de taux de survie entre les zones d'emploi ainsi que l'influence des territoires d'implantation sur la survie à partir de données individuelles (modèles logistique et de durée). Bibliographies. Annexes.

GILLY Jean-Pierre et MENVILLE Jean

**Entreprises et territoires.**- Toulouse : Presses universitaires du Mirail, 1999.- 238p.- (Sciences de la société).- (*F44/N°5580*).- Les auteurs de ce numéro spécial s'appuient sur la proximité, l'agglomération, les systèmes productifs localisés, les districts industriels, les systèmes nationaux d'innovation pour rendre compte des stratégies de localisation des entreprises.

## ■ Diagnostic, stratégie, projets de territoire

### 2-1 Diagnostic de territoire

CESAER [Centre d'Economie et Sociologie appliquées à l'Agriculture et aux Espaces Ruraux]

**Appui méthodologique à l'évaluation du développement des zones rurales - Fascicule 1 : Diagnostic des espaces ruraux.**- Paris : Ministère de l'agriculture et de la pêche, 2006.- 112p.- (F203/N°10352).- Afin d'apporter des éléments de diagnostic sur la situation des espaces ruraux, une démarche de diagnostic a été mise en place et appliquée à un ensemble de communes françaises pouvant être concernées par la politique de développement des zones rurales. En ligne sur le site du Ministère de l'agriculture et de la pêche :

[http://agriculture.gouv.fr/spip/IMG/pdf/rdr\\_diagnostic\\_espaces\\_ruraux\\_def.pdf](http://agriculture.gouv.fr/spip/IMG/pdf/rdr_diagnostic_espaces_ruraux_def.pdf)

CLEMENT François

**Le jeu de Vauban, initiation au diagnostic du développement des territoires locaux.**- Paris : Mairie-Conseils, 2005.- 50p.- (F203/N°2824).- Ce jeu destiné aux acteurs du développement territorial a pour objectifs de découvrir la complexité du développement durable, de comprendre les différentes composantes d'un projet de territoire, de sensibiliser à une démarche de diagnostic particulière : la démarche espace... En ligne sur le site de Mairie-Conseils : <http://www.demarches-mairieconseils.net/vauban/ouverture.htm>

ISM [Institut Supérieur des Métiers]

**La localisation des petites entreprises** - 27 octobre 2005, Les rendez-vous de l'Observatoire des aides aux entreprises et du développement économique.- Paris : ISM, 2005.- (D211/N°10277).- Le dossier contient les documents suivants : « territoires et création d'entreprise » (APCE), « création d'entreprises et facteurs de localisation rurale » (Pascal Chevalier, université Montpellier III), « les stratégies spatiales des petites entreprises en milieu rural » (Pascal Chevalier, Université Montpellier III), « observatoire de la localisation de l'artisanat dans le cadre de la région » (Bruno Menager, APCM), présentation de Territoires et Services, outil de diagnostic et de développement territorial des services aux entreprises (Oséo, Acfc, Caisse des dépôts et consignations, DCASPL), « analyse cartographique de l'offre artisanale et de la demande de la clientèle (CMA Puy-de-Dôme), SIG Pyrénées (APEM, Assemblée Pyrénéenne d'Economie Montagnarde). Bibliographies sur la localisation des entreprises et sur le diagnostic de territoire.

**Veille économique territoriale : les collectivités doivent écouter les besoins des entreprises.**- in : ETD [Entreprises, Territoires et Développement], 19/10/2005, 33p.- G32/n°18126.- Le séminaire TEDECO (12 octobre 2005) organisé par ETD et l'AMF [Association des Maires de France] a été l'occasion de faire le point sur les démarches d'intelligence économique menées par les entreprises et les collectivités : sources d'information, méthodes utilisées, perception des collectivités et attentes des entreprises... En ligne sur le site d'ETD :

[http://www.projetdeterritoire.com/spip/article.php3?id\\_article=1551](http://www.projetdeterritoire.com/spip/article.php3?id_article=1551)

ARADEL [Association Rhône-Alpes des professionnels du Développement Economique Local]

**Les indicateurs du développement économique : comment valoriser son activité ?**- Lyon : ARADEL, 2004.- 63p.- (F203/N°3661).- Description d'indicateurs pour le suivi et l'évaluation d'une mission définie dans le cadre d'un projet ou d'une politique de développement économique : création d'entreprise ; développement des entreprises ; emploi, formation et insertion par l'économique ; accueil et implantation d'entreprises ; immobilier d'entreprises ; commerce et artisanat ; développement de filières d'activités et/ou technologiques ; études économiques ; élaboration de programme, contrats et procédures ; mise en oeuvre d'un programme multi-partenarial ; management du développement économique. Pour chaque indicateur, sont indiqués sa définition, l'unité de mesure, les modalités d'analyse et la source statistique à mobiliser. En ligne sur le site d'ARADEL: <http://www.aradel.asso.fr/fichier/mois/cahier7.pdf>

CLEMENT François

**La cartographie utile aux projets de territoire : cahiers pédagogiques 1 et 2.**- Paris : Mairie-Conseils, 2004.- 42p.- (F203/N°2817).- La démarche-espace initiée par Mairie-Conseils permet aux acteurs locaux de co-construire un auto-diagnostic spatialisé de la situation de leur territoire. Le cahier présente l'utilisation des cartes dans cette démarche. En ligne sur le site de Mairie-Conseils :

Cahier n°1 : [http://www.demarches-mairieconseils.net/utiliser\\_cartes/util.htm](http://www.demarches-mairieconseils.net/utiliser_cartes/util.htm)

Cahier n°2 : [http://www.demarches-mairieconseils.net/dessiner\\_cartes/dess1.htm](http://www.demarches-mairieconseils.net/dessiner_cartes/dess1.htm)

BOUBA-OLGA Olivier

**Analyse statistique du tissu économique local : éléments de méthodologie.**- in : Site de l'Université de Poitiers (Sciences économiques), 01/02/2003, 12p.- F203/n°15225.- Méthodes de calcul pour repérer des pôles de compétences par des indices de spécialisation et des analyses de données ; évaluer la contribution de certaines activités à la croissance régionale à travers des indicateurs des dynamiques sectorielles ; distinguer, dans les performances régionales, ce qui est dû à la structure initiale et ce qui relève du dynamisme interne au cours d'une période donnée. En ligne sur le site de l'Université de Poitiers : <http://sceco.univ-poitiers.fr/recherpubli/doctravail/T2003-02.pdf>

BASLE Maurice. DUPUIS Jérôme et LE GUYADER Sylviane

**Evaluation, action publique territoriale et collectivités - Tome 1.**- Paris : Harmattan (L), 2002.- 339p.- (Logiques publiques).- (F203/N°7274).- Compte-rendu des 3èmes journées de la Société française de l'évaluation : la réémergence des territoires et l'évaluation, la recomposition de l'action publique sur les territoires, la place et les enjeux de l'évaluation.

POIRIER Nicolas

**Les méthodes de diagnostic territorial :** Note de synthèse.- in : Université de Poitiers, 01/02/2002, 8p.- F203/n°11730.- Cette note de synthèse réalisée dans le cadre du DESS "Aménagement du territoire et développement économique local" présente différentes méthodes de diagnostic territorial et s'interroge sur leur place dans la construction d'un projet de développement territorial.

**Réaliser un diagnostic de territoire.**- in : Lettre de l'acteur rural (La), n°160, 15/10/2002, 4p.- F203/n°7326.- Fiche pratique sur la réalisation d'un diagnostic de territoire, exemples.

CERTU [Centre d'Etudes sur les Réseaux de Transport et l'Urbanisme]

**L'analyse des systèmes d'acteurs : diagnostics de territoires** -. - Lyon : CERTU, 2001.- 101p.- (Cahier n°1).- (F203/N°4735).- Recueil de travaux et d'interventions sur le thème des diagnostics de territoire et systèmes d'acteurs : intégration de la sociologie des organisations dans l'analyse de territoire, panorama des principaux concepts de la sociologie des organisations, approche des systèmes d'action collective organisés, exemple d'opérationnalisation des concepts avec la méthode MACTOR.

Chambre Régionale des Métiers du Nord Pas-de-Calais

**Analyse de l'environnement des entreprises artisanales - Etude de la densification du tissu artisanal de la région Nord-Pas-de-Calais - Tome : II.**- Lille : Chambre Régionale des Métiers Nord Pas-de-Calais, 2001.- 84p.- (A32/N°3094).- Cette étude analyse les interactions entre les entreprises artisanales de la région Nord-Pas-de-Calais et leur environnement. Elle comprend un diagnostic des territoires de la région, une approche qualitative de ces interactions ainsi que des pistes stratégiques pour favoriser la dynamique artisanale sur les territoires de la région.

CHAPPOZ Yves

**Impulser, concevoir et animer une stratégie de développement territorial.**- Lyon : ARADEL, 1999.- 78p.- (F203/N°1877).- Les développeurs agissent sur des territoires qui par leur histoire et leurs caractéristiques socio-économiques, sont très divers. Ce guide a pour objectif de s'interroger sur les méthodologies d'analyse stratégique et de montrer le rôle des développeurs dans l'impulsion, la conception et l'animation d'une stratégie de développement territorial. En ligne sur le site de l'ARADEL [Association Rhône-Alpes des professionnels du Développement Economique Local] : <http://www.aradel.asso.fr>

MOATI Philippe et LOIRE Stéphane

**Éléments de méthode pour l'analyse du tissu économique local.**- Paris : CREDOC, 1999.- 122p.- (Cahier de recherche).- (F203/N°3044).- Les auteurs proposent une méthodologie de réalisation de diagnostic de territoire : structures et performances du tissu économique local, effets sectoriels et régionaux.

DATAR, Ministère de l'Emploi et Ministère de l'Équipement

**Construire un projet de territoire : du diagnostic aux stratégies.**- La Défense : Editions Villes et Territoires, 1997.- 74p.- (F203/N°9076).- Ce guide d'élaboration d'un projet de développement territorial s'appuie sur une approche globale (aménagement, économie et lien social), une démarche d'animation participative du territoire et un suivi du diagnostic. Glossaire, table des sigles, guide des ressources, adresses utiles.

MEZZIOUANE Abdellah et RABOT Benoît

**Le diagnostic de projet.**- Voiron : Lettre du Cadre Territorial (La), 1997.- 89p.- (Dossier d'experts).- (F203/N°7821).- Cet ouvrage décrit les différentes étapes du diagnostic de projet concernant l'aménagement du territoire et le développement local en trois étapes : les notions de projet et de territoire, le diagnostic territorial préalable au lancement d'une démarche de projet, et la préparation du projet. Bibliographie.

## 2-2 Conduite de projets de territoire

**Comment évaluer son projet de territoire ?**- in : Lettre de l'acteur rural (La), n°212, 15/04/2006, 4p. (F203).- L'article propose des pistes pour comprendre l'enjeu de la démarche du projet de territoire et s'y engager.

**L'approche économique des projets de territoire.**- Paris : ETD [Entreprises, Territoires et Développement], 2005.- 61p.- (Cahiers du projet territorial (Les)).- (F203/N°2889).- Ensemble des expériences présentées lors du 3ème atelier du projet territorial (Le Havre, 17/12/03), et menées par les communautés d'agglomération du Havre, de Troyes et les communautés urbaines d'Arras et du Grand Lyon. Les problématiques abordées sont l'organisation de stratégies territoriales intégrées, les pôles d'excellence, la coopération inter-entreprises, les ressources humaines et la cohésion sociale...

**La conduite du projet de territoire.**- Paris : ETD [Entreprises, Territoires et Développement], 2004.- 69p.- (Cahiers du projet territorial).- (F203/N°3658).- Ce cahier aborde les notions débattues lors des Ateliers du projet territorial (Colmar, 19 septembre 2003) qui avaient pour thème "la conduite et le contenu du projet" dans les agglomérations et les pays : partenaires ou co-contractants ; inscription et articulation du territoire à d'autres échelles ; coordination des échelles temporelles.

**Quelle organisation et quel partenariat à l'échelle locale pour une veille économique sur le territoire ?** - 1er séminaire TEDECO (Territoires et Développement économique), Poitiers, 14 décembre 2004.- in : Site ETD [Entreprises, Territoires et Développement], 14/12/2004, 35p.- (G32/n°16873).- Ce document analyse les acteurs, les outils et les enjeux de la veille économique sur les territoires. Il présente également deux expériences dans le domaine : l'observatoire de la filière bois de la communauté de communes de Mimizan (Landes), l'observatoire économique de Touraine au service de l'ensemble des acteurs du territoire (mis en place en partenariat avec le Conseil général, la CCI, la communauté d'agglomération de Tours). En ligne sur le site d'ETD : <http://www.projetdeterritoire.com>

ARPA [Association Régionale des Pays d'Auvergne], CHASSAGNE Marie-Elisabeth

**Évaluer pour évoluer - Dix fiches pratiques à l'usage des acteurs locaux.**- Lempdes : ARPA, 2003.- 54p.- (Manuel méthodologique).- (F203/N°3541).- Le point sur l'évaluation et sa mise en œuvre dans les projets de territoire : définition, fondements, outils (SIG). Fiches pratiques, exemples.

LEMAIGNAN Christian, LEMAINAN Anais, SAINT-MARTIN Jacques

**Perspectives territoriales pour 2020.**- Paris : Harmattan (L'), 2002.- 222p.- (Administration et Aménagement du Territoire).- (F10/N°10004).- Recueil méthodologique proposé pour élaborer des projets de territoire se traduisant par des "chartes locales".

PORTAL Eric

**La planification stratégique dans les collectivités territoriales françaises.**- Paris : LGDJ, 2002.- 345p.- (F3131/N°6736).- L'ouvrage analyse les modes de gestion mis en œuvre dans les collectivités territoriales au regard de l'approche pluriannuelle de la dépense publique ainsi que les transformations du droit financier local qui y sont associées. Les points suivants sont traités : le renouveau territorial de la planification stratégique, la mise en œuvre de la planification stratégique et ses enjeux.

MEZZIOUANE Abdellah

**La conduite et l'évaluation des projets de développement.**- Voiron : Lettre du Cadre Territorial (La), 1998.- 77p.- (Dossier d'experts).- (F203/N°6614).- A partir d'exemples concrets, description des différentes étapes du montage à la réalisation d'un projet territorial de développement.

GORGEU Yves, JENKINS Catherine et GENTIL Anne

**La charte de territoire : une démarche pour un projet de développement durable.**- Paris : Documentation Française (La), 1997.- 311p.- (Pratiques de l'intercommunalité).- (F342/N°8236).- A partir de l'expérience des chartes des Parcs Naturels Régionaux, cet ouvrage présente le concept de la charte de territoire à partir d'une analyse de l'évolution des enjeux et des logiques territoriales ; il développe ensuite les modalités d'élaboration d'une charte de territoire. Exemples.

## ■ Actions

### 3.1 Généralités

**Fiches pratiques du développement économique.**- Voiron : Lettre du cadre territorial (La), 2005.- (F203/N°7993).- Fiches pratiques concernant les entreprises et les entrepreneurs ; l'emploi et l'insertion par l'économie ; les initiatives et les activités ; l'aménagement de l'espace et l'environnement ; la stratégie, l'évaluation et la prospective ; le métier et le statut du développeur. Mises à jour mensuelles.

CONSEIL NATIONAL DU TOURISME

**Tourisme & intercommunalité.**- Paris : Conseil national du tourisme, 2004.- 88p.- (F342/N°10262).- Le rapport s'articule autour de l'analyse de la compétence tourisme des EPCI, puis du mode d'exercice de cette compétence ainsi que des difficultés identifiées. En ligne sur le site de La Documentation Française : <http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/054000554/0000.pdf>

**La contribution du patrimoine culturel au développement des territoires.**- in : Notes de l'observatoire (Les), 01/04/2004, 26p.- F202/n°16877.- Résultats de l'enquête réalisée auprès de 33 Pays et 11 Agglomérations concernant leur prise en compte du patrimoine culturel dans leurs projets de territoires : regard sur le patrimoine culturel, les enjeux associés au patrimoine culturel, la place du patrimoine culturel dans la stratégie de développement... En ligne sur le site d'ETD : <http://www.projetdeterritoire.com>

**Développer un secteur d'activité ou un thème sur son territoire.**- in : Lettre de l'acteur rural (La), n°193, 15/09/2004, 4p.- F62/n°16629.- Pour redynamiser leur territoire, des villages choisissent de développer leur économie autour d'un thème lié à un savoir-faire, une tradition, une initiative individuelle ou collective. Présentation de trois expériences : village de télétravailleurs "Zevillage.net" dans l'Orne, village basé sur la production ovine "Mouton-village" dans les Deux-Sèvres, village transformé en "pôle du bois" en Charente.

APCM (Assemblée Permanente des Chambres de Métiers)

**L'artisanat et la nouvelle organisation territoriale : enjeux et positionnement.**- Paris : APCM, 2002.- 50p.- (F210/N°8487).- Actes de la table ronde du Séminaire des Présidents et Secrétaires généraux des Chambres de métiers - 7 et 8 mars 2002. Perspectives de la nouvelle organisation territoriale, table ronde : la coopération artisanat-collectivités locales - les enjeux des politiques territoriales dans le cadre du développement économique. Débats.

### 3.2 Implantation d'entreprises

INRS

**Conception des lieux et des situations de travail.**- in : Site de l'INRS, 21/02/2006, mult.p.- F44/n°18493.- Dossier présentant les différents produits élaborés par l'INRS [Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles] sur la prise en compte de la prévention des risques professionnels lors de la conception de lieux de travail (création, aménagement ou réaménagement), avec plusieurs niveaux d'analyse (première approche), approche plus ciblée et approche par secteur d'activité. Liste des formations dispensées dans le domaine de la conception. Bibliographie. En ligne sur le site de l'INRS :

[http://www.inrs.fr/inrs-pub/inrs01.nsf/IntranetObject-accesParIntranetID/OM:Document:DFE3A69D9EEC440CC125711C0038E6B7/\\$FILE/visu.html](http://www.inrs.fr/inrs-pub/inrs01.nsf/IntranetObject-accesParIntranetID/OM:Document:DFE3A69D9EEC440CC125711C0038E6B7/$FILE/visu.html)

DATAR ; AATEC-ARGUYL

**Prix du marché de l'immobilier d'entreprise en zone rurale fragile.**- in : Site de la Datar, 01/07/2004, 12p.- *D211/n°16690*.- Synthèse de l'étude lancée par la Datar en décembre 2003, sur le prix du marché de l'immobilier d'entreprise en zones rurales fragiles, tableaux sur le positionnement des prix de vente par rapport au coût de construction en fonction des critères structurels majeurs. En annexes : liste des communes étudiées, sommaire du rapport final. En ligne sur le site de la Datar :

[http://www.datar.gouv.fr/Datar\\_Site/DATAR\\_Rapport.nsf/0/70be2f9b763909e2c1256f0100457a4b?OpenDocument](http://www.datar.gouv.fr/Datar_Site/DATAR_Rapport.nsf/0/70be2f9b763909e2c1256f0100457a4b?OpenDocument)

**Aménagement d'un local.**- in : Site APCE (Agence pour la Création d'Entreprises), 01/08/2003, 3p.- *D3060/n°10950*.- Tableau récapitulatif des différentes étapes à respecter, en matière de sécurité, lors de la réalisation de travaux d'aménagement ou de construction d'un local commercial ou professionnel. En ligne sur le site de l'APCE : <http://www.apce.com>

JALLAS Michel

**Moderniser et gérer durablement une zone d'activités économiques communale ou intercommunale - Guide méthodologique à l'usage des acteurs du développement local.**- Paris : ETD [Entreprises, Territoires et Développement], 2003.- 155p.- (Guide méthodologique).- (*F411/N°6636*).- Au sommaire : panorama des zones et parcs d'activités économiques en France ; l'intercommunalité : une opportunité de modernisation des zones d'activités économiques ; moderniser et gérer durablement une zone d'activités économiques ; présentation de 10 initiatives et expériences de modernisation et gestion durable de zones d'activités économiques. Index, bibliographie.

CHAMBRE DE METIERS DES HAUTS-DE-SEINE et CONSEIL GENERAL DES HAUTS DE SEINE

**Réalisation de locaux artisanaux dans le département des Hauts-de-Seine : nouvelles politiques publiques, instauration de mesures incitatives.**- Nanterre : CM HAUTS DE SEINE, 2002.- 173p.- (*F44/N°3743*).- Analyse des politiques publiques en faveur de l'artisanat et des conséquences de l'intégration dans le droit français des nouvelles réglementations européennes ; du montage d'opérations de locaux artisanaux et de la demande de locaux artisanaux. Guide opérationnel pour le développement de l'artisanat. Etudes de cas. En annexes : réglementation européenne et française, cadre des aides autorisées, informations sur la notion d'aide et son calcul, le cumul des aides, leur contrôle et leur suivi, la définition des PME selon la réglementation européenne. Pas de prêt. *Contact : Stéphane Pionnier, CMA des Hauts de Seine.*

Groupe d'Etude et de Réflexion Interrégional, VOISARD Jacques et LAVALLARD Françoise

**Le développement local à travers l'immobilier d'entreprise et le logement en France métropolitaine de 1969 à 1995 - Volume I.**- Paris : Documentation Française (La), 1996.- 141p.- (*F203/N°7737*).- Présentation de l'étude sur l'évolution de l'immobilier d'entreprise et du logement de 1969 à 1995, et son impact sur l'équilibre du développement local.

**Conception des lieux de travail. Obligations des maîtres d'ouvrage. Réglementation.**- in : Site de l'INRS, 1996 (brochure ED 773), 110p.- La brochure fait le point sur les dispositions législatives et réglementaires applicables lors de la conception ou de l'aménagement des locaux de travail. En ligne sur le site de l'INRS [Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles] : [http://www.inrs.fr/INRS-PUB/inrs01.nsf/inrs01\\_search\\_view\\_view/C26AE56711804F70C1256CD900505F35/\\$FILE/ed773.pdf](http://www.inrs.fr/INRS-PUB/inrs01.nsf/inrs01_search_view_view/C26AE56711804F70C1256CD900505F35/$FILE/ed773.pdf)

### 3.2.1 Zones d'activités – ZAC

**Charte de qualité environnementale sur une zone d'activité économique - Guide d'élaboration.**- Paris : ARENE, 2005.- 123p.- (*G5510/N°2896*).- L'ouvrage donne des éléments méthodologiques sur la mise en œuvre de la qualité environnementale lors de la création d'une zone d'activité, dans le cadre d'une démarche contractuelle de charte : management de l'opération ; élaboration de la charte. En ligne sur le site de l'ARENE [Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies Ile-de-France] : <http://www.arenidf.org/entreprises/pdf/charte-qualite-envt-zae.pdf>

**L'évolution du régime des zones d'aménagement concerté.**- in : Gazette du Palais (La), n°300, 26/10/2004, 14p.- *F411/n°6964*.-Fiche de synthèses sur : les points clés de la réforme, la ZAC et le document d'urbanisme applicable, le PLU (Plan local d'urbanisme), le sort des PAZ (Plans d'aménagement de zone) existant, la création d'une ZAC dans une commune disposant d'un POS (Plan d'occupation des sols) approuvé, l'élaboration d'une ZAC en l'absence de PLU/POS, la procédure de ZAC, la concertation, la création de la ZAC, la réalisation. En ligne sur le site Inventaires : <http://www.inventaires.fr/rubriques/fiches/gazette26oct04.pdf>

**Réussir un schéma territorial de zones d'activités.**- Paris : CNER, 2004.- 88p.- (*F411/N°3551*).- Compte-rendu du colloque organisé par le CNER [Conseil national des économies régionales] et KPMG, le 28 janvier 2004 : présentation des résultats de l'étude CNER-KPMG sur les schémas territoriaux de zones d'activités ; débats sur les bonnes pratiques pour un schéma territorial de zone d'activités et sur la place des zones d'activités dans les projets territoriaux de développement économique.

KACZMAREK Myriam

**Les zones d'aménagement concerté.**- in : Gazette des communes (La), n°1742, 17/05/2004, 6p.- *F411/n°16268*.- Le point sur les ZAC (zone d'aménagement concerté) : définition, création, réalisation, réglementation.

COSTIL Olivier

**Immobilier commercial : les nouveaux relais de croissance.**- in : LSA (Libre Service Actualités), n°1837, 20/11/2003, 10p.- *F425/n°14308*.- Le marché de l'immobilier commercial est en plein essor. Les promoteurs de centres commerciaux agissent sur trois fronts (ouverture de galeries en centre-ville, réaménagements de quartiers et reconversions de zone d'activité) en s'intégrant à l'environnement. Par ailleurs, le modèle français "d'hypermarché avec galerie marchande" connaît un franc succès à travers l'Europe.

TUBIANA Fabian

**Zones d'activité : de la cohabitation au Pacs.**- in : Environnement magazine, n°1617, 01/05/2003, 7p.- *F411/n°13855*.- Les zones d'activité s'impliquent de plus en plus dans la gestion environnementale à travers différents outils : certifications Iso ou Emas, utilisation de guides du management environnemental, démarche d'écologie industrielle, mise en place de transports propres. Exemples.

**Zones d'activités : les 7 clés de la réussite.**- in : Courrier des maires et des élus locaux (Le), n°140, 01/10/2001, 6p.- *F411/n°11433*.- Ce dossier précise les conditions à respecter pour réussir l'implantation d'une zone d'activité : connaissance de l'environnement, réalisation d'une étude de marché, prévision des exigences des entreprises, nomination d'un chef de projet, mise en place d'une démarche commerciale, prévision de la réhabilitation, analyse des causes d'échecs. Il évoque également l'intérêt d'un diagnostic du territoire. Témoignages.

GODRON Jacques

**Offre de services dans les zones d'activité : les nouvelles attentes des entreprises.**- in : Inter Régions, 01/01/2002, 13p.- *F411/n°13278*.- Résultats de l'enquête menée par le CNER (Conseil National des Economies Régionales) et KPMG relative aux prestations de services à mettre en place dans les zones d'activité pour favoriser l'implantation des entreprises. L'enquête révèle une forte demande des entrepreneurs en matière de sécurité, d'environnement, d'assistance et d'information liée aux aides publiques et aux montages de projets, de transports et déplacements... Avis d'experts. Graphiques, statistiques

CLICQUOT DE MENTQUE Cécile

**L'iso 14001 a le vent en poupe.**- in : Environnement magazine, n°1596, 01/04/2001, 10p.- *G5531/n°10737*.- Dossier relatif à la certification ISO 14001 à laquelle s'intéressent les collectivités locales, les zones d'activités et les secteurs atypiques.

**Qualité environnementale sur une zone d'activité - Guide de solutions techniques.**- Paris : ARENE, 01/09/2001- (CD-ROM).- (*F411/n°194*).- Ce guide est composé de fiches techniques autour de 14

thèmes de qualité environnementale : aménager en relation avec l'environnement urbain et naturel, optimiser les déplacements et favoriser les transports moins polluants, gérer les eaux pluviales, construire avec l'environnement, limiter les nuisances et déchets de chantier, maîtriser les consommations d'eau potable et d'énergie, limiter et gérer les rejets liquides et gazeux et les déchets d'activité, maîtriser les risques industriels et les implantations, mettre en avant un système de management environnemental.

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT D'INDRE-ET-LOIRE, BOUTET Annabelle et CESA [Centre d'Etudes Supérieures d'Aménagement, Université de Tours]

**L'artisanat dans les zones d'activités de l'agglomération tourangelle.**- Tours : CM INDRE ET LOIRE, 2000.- 90p.- (F2101/N°8636).- Rapport d'enquête sur l'artisanat dans les zones d'activités de l'agglomération tourangelle : généralités, population, avis et objectifs des enquêtés, porteurs de projet de développement. Etudes de cas. Propositions d'actions en faveur de ces entreprises artisanales. Bibliographie. Illustrations.

CAUQUIL Xavier

**La ville et l'entreprise aujourd'hui en Europe : typologie des initiatives locales de développement économique.**- Paris : L'Harmattan, 2000.- 350p.- (Villes et entreprises).- (F50/N°1067).- Résultats d'une recherche sur les rapports de la ville et de l'entreprise en Europe occidentale, avec pour objectif de contribuer à l'évaluation des initiatives pour le développement économique conduites par les collectivités locales notamment en terme d'incidence spatiale.

### 3.3 Création d'entreprises – Pépinières

LE CORNEC Guillaume

**Les dispositifs locaux de soutien à la création d'entreprises : les pépinières d'entreprises.**- in : Site ETD, 07/07/2004, 2p.- D211/n°15701.- Fiche technique sur les pépinières d'entreprises : quel type de projet d'entreprise ? Quelles fonctions et quels services ? Quel statut et quels partenaires ? Norme et certification. Bibliographie. Adresses utiles. En ligne sur le site d'ETD : [http://www.projetdeterritoire.com/spip/article.php3?id\\_article=597](http://www.projetdeterritoire.com/spip/article.php3?id_article=597)

CULLIERE Olivier

**La légitimité du conseil en management aux TPE déterminée par les structures d'accompagnement : le cas de jeunes entreprises technologiques intégrées à une pépinière.**- in : Site de l'AIREPME, 29/10/2004, 16p.- D212/n°16926.- Communication faite dans le cadre du 7ème CIFPME [Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME, (Montpellier, 27-28-29 octobre 2004)]. A travers le cas d'une pépinière d'entreprises technologiques, l'auteur met l'accent sur l'insuffisance du recours au conseil externe en management par les entreprises en phase de démarrage. En ligne sur le site de l'AIREPME [Association Internationale de Recherche en Entrepreneuriat et PME] : <http://www.hec.ca/airepme/pdf/2004/020.pdf>

ALBERT Philippe, BERNASCONI Michel et GAYNOR Lynda

**Incubateurs et pépinières d'entreprises : un panorama international.**- Paris : L'Harmattan, 2003.- 132p.- (D211/N°8203).- Panorama des diverses formes d'incubation et de pépinières dans quatre pays industriels : France, Allemagne, Grande-Bretagne, Etats-Unis.

LAFFONT Anne

**La transmission-reprise des entreprises artisanales - Le repérage d'initiatives institutionnelles.**- Toulouse : ESC Toulouse, 2003.- 44p.- (D223/N°4797).- Cette contribution de recherche réalisée dans le cadre d'un mastère Marketing et Communication commerciale présente les mesures gouvernementales en matière d'aide à la transmission/reprise d'entreprises artisanales, ainsi que les initiatives nationales et régionales et les actions des Chambres de commerce et d'industrie pour favoriser la création-transmission-reprise d'entreprises. Bibliographie.

MESNARD Philippe

**Proposer un dispositif d'appui à la transmission des entreprises artisanales sur la Communauté de Communes des 3 B (Barbezieux, Baignes, Brossac).**- Angoulême : CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA CHARENTE, 2002.- 34p.- (FIP 25).- (D223/N°10081).- Le projet consiste à privilégier la

transmission plutôt que la création d'entreprises artisanales dans la Communauté de Communes des 3 B à travers des actions de sensibilisation, de communication et d'accompagnement des repreneurs.

**Comment créer, soutenir et promouvoir une pépinière d'entreprises ? - (Conférence 1) - mardi 19 novembre 2002.**- in : Site de l'AMF, 19/11/2002, 8p.- *D211/n°14106*.- Compte rendu des interventions de la conférence sur les pépinières d'entreprises : mise en place, fonctionnement, sortie), échange avec le public. En ligne sur le site de l'AMF[Association des Maires de France] : [http://www.amf.asso.fr/CONGRES/2002/Conferences\\_AMF-Moniteur/pepiniere\\_entreprises.pdf](http://www.amf.asso.fr/CONGRES/2002/Conferences_AMF-Moniteur/pepiniere_entreprises.pdf)

DG Entreprises

**Benchmarking of business incubators.**- in : Bruxelles : DG Entreprises, 2002.- 68p.- Rapport, en anglais, sur l'évaluation des performances des pépinières d'entreprises dans l'Union européenne. En ligne sur le site de la DG Entreprises :

[http://ec.europa.eu/enterprise/entrepreneurship/support\\_measures/incubators/benchmarking\\_bi\\_part\\_two\\_2002.pdf](http://ec.europa.eu/enterprise/entrepreneurship/support_measures/incubators/benchmarking_bi_part_two_2002.pdf)

PONCELET Pascale

**Ce que l'on doit attendre d'une bonne pépinière.**- in : Entreprise (L), n°160, 01/01/1999, 5p.- *D211/n°7834*.- Mises en place par les communes, les pépinières sont financées par les collectivités locales et les chambres de commerce. Leur finalité est partout la même mais leur mode de fonctionnement et leur efficacité varient. La qualité de l'accompagnement individuel et le carnet d'adresses comptent autant que le loyer. Une nouvelle norme officielle de qualité régit les pépinières. Exemples.

BONNEAU Marc

**Créer une pépinière d'entreprises.**- in : Lettre de l'acteur rural (La), n°56, 15/01/1998, 4p.- *D211/n°11178*.- Cet article s'intéresse à la création de pépinières d'entreprises : analyse de trois exemples de pépinières, conditions de réussite, définition, historique, démarches, liste de contacts.

### 3.4 FISAC

DOLIGE Eric

**Rapport d'information** fait au nom de la Commission des Finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation **sur l'enquête de la Cour des Comptes relative au Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC).**- Paris : SÉNAT, 2006.- 60p.- (Rapport d'information).- (*F221/N°7740*).- Le rapport étudie le fonctionnement du FISAC et constate que l'élargissement de ses missions au fil du temps peut rendre son action moins lisible et que la centralisation des procédures d'attribution des aides peut être source d'engorgement. Il pose la question d'une décentralisation de sa gestion au niveau régional et regrette le fait que l'évaluation reste faible. En annexe : compte-rendu des auditions, Communication de la cour des comptes à la commission des Finances du Sénat relative au fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC) [fonctionnement et finalités du FISAC, en insistant sur la réforme de 2003 ; ressources budgétaires et gestion du FISAC, activités, résultats et perspectives]. En ligne sur le site du Sénat : <http://www.senat.fr/rap/r05-257/r05-2571.pdf>

Ministère des PME, du Commerce et de l'Artisanat

**FISAC - Rapport d'activité 1992 - 2004.**- Paris : Ministère des PME, du Commerce et de l'Artisanat, 2005.- 50p.- (*F221/N°6124*).- Rapport d'activité du Fisac pour l'année 2004 puis pour la période 1992 - 2004 : répartition des subventions par type d'opération, par région et par département. En ligne sur le site du Ministère des PME, du Commerce, de l'Artisanat, et des Professions Libérales : <http://www.pme.gouv.fr/essentiel/environnement/fisac/sommrapfis9204.htm>

**Valoriser les maisons de bourg.**- in : Lettre de l'acteur rural (La), n°201, 15/05/2005, 4p.- *F600/n°15388*.- La redynamisation des centres-bourgs ruraux est un enjeu essentiel pour le devenir des communes rurales. L'article présente des exemples d'actions menées par des municipalités afin de montrer la multiplicité des alternatives possibles ainsi que les difficultés auxquelles peuvent être confrontés les élus.

Ministère des PME, du Commerce, de l'Artisanat et des Professions Libérales

**Dossier Fisac.**- in : site du Ministère des PME, du Commerce, de l'Artisanat et des Professions Libérales, 2004.- Dossier sur le Fisac : présentation, bilan des opérations depuis 1992, textes officiels, dispositifs de la circulaire du 21/06/99, procédure administrative. Dossier en ligne sur le site du Ministère des PME, du Commerce, de l'Artisanat et des Professions Libérales : <http://www.pme.gouv.fr/essentiel/environnement/developpementeco.htm>

MANNY Hélène et ACFCI

**Commerce - Municipalité : un dialogue indispensable.**- Paris : ACFCI, 2002.- 27p.- (F532/N°10125).- Le commerce de détail contribue non seulement à mettre à la disposition des consommateurs des biens et des services mais également à créer une ambiance, un décor qui concourent à la qualité de la vie. Le nombre de commerces en centre-ville a stagné ces 30 dernières années, contrairement au commerce de périphérie qui a explosé. Après les villages, qui ont vu disparaître leurs derniers commerces, les villes sont aujourd'hui touchées.

**La boulangerie en milieu rural : des potentiels à exploiter.**- in : Nouvelles de la boulangerie pâtisserie (Les) - Supplément Technique, n°75, 01/11/2000, 15p.- B1430/n°10202.-Le dossier contient un état des lieux, et aborde la créativité, la pluriactivité, la clientèle extra-communale. Fiches pratiques (adresses utiles, aides publiques en milieu rural, opérations FISAC en zone rurale).

Préfecture Pays-de-Loire

**Evaluation des opérations de restructuration de l'artisanat et du commerce (ORAC) 1994-1998 - Synthèse.**- Nantes, 1999.- 21p.- (F231/N°7269).- Synthèse des opérations de restructuration de l'artisanat et du commerce dans la région des Pays de la Loire : rappel des objectifs de l'évaluation et de la méthode mise en œuvre, bilan des qualités des ORAC (impact, efficacité, pertinence, cohérence, efficience). Données chiffrées.

LAMBERT David

**Analyse de la demande et du comportement du consommateur dans le cadre d'une étude liée à l'ORAC : "entre Sarthe et Loir - Belinois orée de Berce".**- Le Mans : CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA SARTHE, 1997.- 40p.- (FAE 16).- (F231/N°8677).- Mise au point d'une méthode d'approche des phénomènes de consommation et application de cette méthode dans le cadre de l'ORAC "entre Sarthe et Loir - Belinois orée de Bercé".

## ■ Organismes ressources

### **ACFCI - Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie**

45, Avenue d'Iéna - BP 3003 - 75773 Paris Cedex 16

Tel : 01 40 69 37 00

Site : <http://www.acfci.cci.fr>

Le site explore les différents services et accompagnements de l'ACFCI auprès des entreprises : les besoins des entreprises, les étapes de la création d'entreprise et l'accompagnement, la formation, l'aménagement du territoire... Publications en ligne.

### **ADCF – Assemblée Des Communautés de France**

191, rue Saint-Honoré 75001 Paris

Tel : 01 55 04 89 00 –

Site : <http://www.intercommunalites.com>

E-mail : [adcf@adcf.asso.fr](mailto:adcf@adcf.asso.fr)

L'ADCF, porte-parole des EPCI à fiscalité propre, s'efforce de faire progresser la coopération intercommunale. Actualités, expériences, ressources sur les communautés urbaines et rurales et les pays.

### **APCE – Agence pour la création d'entreprise**

14 rue Delambre 75682 Paris Cedex 14

Tel : 01 42 18 58 58

Site : <http://www.apce.com>

E-mail : [info@apce.com](mailto:info@apce.com)

Informations pratiques pour les créateurs d'entreprise. Étapes de la création. La reprise d'entreprise. Les aides. Sélection de sites utiles.

### **APCM - Assemblée Permanente des Chambres de Métiers**

12, avenue Marceau - 75008 Paris

Tel : 01 44 43 10 00

Site : <http://www.apcm.com>

E-mail : [info@apcm.fr](mailto:info@apcm.fr)

Informations concernant l'artisanat et le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat, notamment dans les domaines du développement économique, de la création-reprise, de l'Europe et de l'international, de la formation, du développement territorial, des NTIC. Forum sur l'action régionale et territoriale des CMA ; adresses des CMA/CRMA, sites européens intéressant l'artisanat, sites d'entreprises, rubrique événements, lettre d'information.

### **CNER - Comité National d'Évaluation de la Recherche**

41, avenue de la Grande Armée - 75116 Paris

Tel : 01 44 17 40 60

Site : <http://www.cner.gouv.fr/>

E-mail : [contact@cner.gouv.fr](mailto:contact@cner.gouv.fr)

Présentation du CNER, chargé d'apprécier la mise en œuvre et les résultats de la politique française de recherche, et de ses travaux d'évaluations. Publications en ligne.

### **Le Courrier des Maires et des Elus Locaux**

17, rue d'Uzès 75108 - Paris cedex 02

Tel : 01 40 13 30 30

Site : <http://www.courrierdesmaires.com>

Mensuel sur l'information et la formation des élus locaux.

### **DIACT - Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires**

1, avenue Charles Floquet - 75343 Paris Cedex 07

Tel : 01 40 65 12 34

Site : <http://www.diact.gouv.fr>

Présentation de la DIACT. Communiqués de presse et appels à projet. Dossiers d'information sur les territoires français et européens et les politiques publiques d'aménagement et développement territorial

### **DGCL – Direction générale des collectivités locales**

2, Place des Saussaies - 75008 Paris

Tel : 01 49 27 49 27

Site : <http://www.dgcl.interieur.gouv.fr>

Le site donne accès à des bases de données juridiques et chiffrées relatives aux collectivités locales. Il propose la consultation de documents officiels produits par ses services partenaires. Publications en ligne. Informations sur l'organisation territoriale.

### **ETD – Entreprises Territoires et Développement**

30 rue des Favorites - 75 015 Paris

Tel : 01 43 92 67 67

Site : <http://www.projetdeterritoire.com/>

E-mail : [a.laperriere@etd.asso.fr](mailto:a.laperriere@etd.asso.fr)

Informations sur les politiques des territoires et régionales, l'action locale et la conduite de projets. Dossiers et fiches techniques.

### **La Gazette des Communes**

17, rue d'Uzès – 75108 Paris cedex 02

Tel : 01 40 13 30 30

Site : <http://www.lagazettedescommunes.com/>

Revue hebdomadaire professionnelle des fonctionnaires : actualités, gestion, dossiers techniques, textes officiels, jurisprudence, offres d'emploi.

### **IAAT – Institut atlantique d'aménagement des territoires**

Immeuble Antarès - Téléport 4 - BP 70130 - 86961 Futuroscope CHASSENEUIL Cedex

Tél : 05 49 49 63 00

Site : <http://www.iaat.org>

Centre de ressources en information territoriale de la région Poitou-Charentes. Il vise à développer une compétence en matière de veille, une prospective territoriale et une évaluation des politiques publiques interrégionale.

### **ISM – Institut supérieur des métiers**

#### **Observatoire des aides aux petites entreprises et du développement économique**

28-30 rue des Peupliers – 75013 Paris

Tél : 01 44 16 80 40

Sites : <http://observatoire.ism.asso.fr> et <http://ism.infometiers.org/enter/actumetiers/carrefour.html>

Le site de l'Observatoire informe sur les politiques développées en direction des Petites et Moyennes Entreprises. Il valorise les résultats de ces interventions publiques et confronte les pratiques en matière d'appuis au développement des petites entreprises et de l'artisanat.

**ENQUETE SUR L'ACTION ECONOMIQUE DES COMMUNAUTES DE COMMUNES :  
PRIORITES, MOYENS D'ACTION ET BONNES PRATIQUES**

Ce questionnaire d'enquête adressé à l'ensemble des communautés de communes vise 3 objectifs principaux :

1. Caractériser les priorités et les moyens d'intervention des communautés de communes dans le domaine de l'action économique.
2. Analyser les pratiques, les difficultés et les attentes en matière de développement économique.
3. Identifier les expériences remarquables à transférer, notamment pour ce qui concerne le développement des petites entreprises.

Nous vous remercions de bien vouloir le compléter directement en ligne à l'adresse : <http://observatoire.ism.asso.fr>, ou par voie écrite.  
**(prévoir environ 30 mn).**

Les résultats de l'étude vous seront communiqués à l'automne prochain. Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter (Catherine Elie, chef de projet – Institut Supérieur des Métiers – 28 rue des peupliers 75013 Paris - tel : 01.44.16.80.45 – mél : [c.elie@ism.asso.fr](mailto:c.elie@ism.asso.fr))

*Avec le soutien de la Direction du commerce, de l'artisanat, des services et des professions libérales.*

Nom de la communauté de commune :

Nom du président :

Nom de la personne répondant à l'enquête :

Fonction :

## I. INFORMATIONS GENERALES SUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNE

- 1) Année de création de l'EPCI : 2005
- 2) Nombre de communes membres de l'EPCI :
- 3) Nombre d'habitants de la communauté de communes :
- 4) Nombre d'habitants de la commune la plus importante de l'EPCI :
- 5) La communauté de communes est-elle membre d'un pays ?

Oui       Non       En cours

Si oui, lequel :

Date de signature du contrat de pays :

- 6) Quelle est la fiscalité de l'EPCI :

4 taux       TPU       autre

## II. RESSOURCES ET MOYENS

- 7) Combien de salariés travaillent au total pour la communauté de communes ?
- 8) Selon votre estimation, combien de salariés, en équivalent temps plein, travaillent à l'action économique ?
- 9) Combien de salariés travaillent de façon exclusive à l'action économique ?
- 10) A combien s'élève le budget prévisionnel global de l'EPCI en 2005 (principal + annexes) ?

Fonctionnement :

Investissement :

- 10) Quelle est la part de ce budget global (en pourcentage) consacrée au développement économique ? %

- 11) Le budget consacré au développement économique est-il, par rapport à l'année précédente :

stable       croissant       décroissant

- 12) Avez-vous créé une structure locale d'action économique ?

Oui       Non       En projet

Pourquoi :

- 13) Si oui, quelles sont les caractéristiques de cette structure locale ?

Statut :       Agence de développement       SEM       Autre :

Date de création :

Budget :

Nombre de salariés :

### III. ACTIONS ECONOMIQUES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

14) Avez-vous défini l'intérêt communautaire en matière de développement économique ?

Oui     Non     En projet

15) Si oui, comment :

16) Quelles sont les priorités de la Communauté de communes en matière de développement économique (cibles d'entreprises, actions...) ?

17) Quelles sont les actions économiques mises en œuvre sur le territoire de la communauté de communes ?

IMMOBILIER D'ENTREPRISE			
Création, aménagement, entretien de zone d'activité	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> En projet
Accompagnement à la recherche de locaux	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> En projet
Gestion de locaux à vocation économique (hôtels d'entreprises...)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> En projet
Autre (précisez) :	<input type="checkbox"/> Oui		<input type="checkbox"/> En projet

PROSPECTION D'ENTREPRISE	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> En projet
Quelle est la cible prioritaire ?			

<b>CREATION ET REPRISE D'ENTREPRISE</b>			
Création de pépinières, de couveuses, incubateurs d'entreprises	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> En projet
Plate-forme d'initiative locale	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> En projet
Services d'accompagnement (formation, sensibilisation, conseil...)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> En projet
Reprise et transmission d'entreprise	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> En projet
Autre (précisez) :	<input type="checkbox"/> Oui		<input type="checkbox"/> En projet

<b>DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES LOCALES</b>			
Développement de filières (précisez) :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> En projet
Appui à la création et animation de réseaux d'entreprises	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> En projet
Appui au développement des TIC	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> En projet
Services d'accompagnement (formation, sensibilisation, conseil...)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> En projet
Autre (précisez) :	<input type="checkbox"/> En cours	<input type="checkbox"/> En projet	

<b>EMPLOI</b>			
	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> En projet
Précisez :			

<b>DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT</b>			
	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> En projet
Précisez :			

18) Un programme pluriannuel de développement économique a-t-il été défini par l'intercommunalité ?

Oui       Non       En projet

19) Avez-vous réalisé un diagnostic économique du territoire intercommunal ?

Oui       Non       En projet

Si oui, à quelle occasion ?

20) Quelles sont vos principales sources d'information sur la vie économique de votre territoire ?

21) Faites- vous une évaluation des actions de développement économique mises en œuvre ?

Oui       Non       En projet

Si oui, comment ?

#### IV] ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

22) Quelles sont les relations (cofinancement, collaboration, concertation, etc...) entre votre communauté de communes et les services déconcentrés de l'Etat, le Conseil régional, le Conseil Général, l'Union Européenne en matière d'action économique?

**23) Quelles sont les relations entre votre communauté de communes et les chambres consulaires (plusieurs réponses possibles) :**

- la Chambre de métiers et de l'artisanat :
  - absence de relation
  - antenne ou permanence locale
  - concertation
  - collaboration sur un projet commun- précisez :
  
- la Chambre de commerce et d'industrie
  - absence de relation
  - antenne ou permanence locale
  - concertation
  - collaboration sur un projet commun- précisez :
  
- la Chambre d'agriculture
  - absence de relation
  - antenne ou permanence locale
  - concertation
  - collaboration sur un projet commun- précisez :

**24) Quels sont les organismes de développement économique implantés sur le territoire de la communauté de communes ?**

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Boutique de gestion             | <input type="checkbox"/> Association locale d'artisans ou de commerçants |
| <input type="checkbox"/> Comité d'expansion économique   | <input type="checkbox"/> Club d'entreprises                              |
| <input type="checkbox"/> Plate-forme d'initiative locale | <input type="checkbox"/> Organisations professionnelles                  |
| <input type="checkbox"/> Autre (précisez) :              |  |

**25) Avec lesquels conduisez-vous des collaborations ou projets ?**

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Boutique de gestion             | <input type="checkbox"/> Association locale d'artisans ou de commerçants |
| <input type="checkbox"/> Comité d'expansion économique   | <input type="checkbox"/> Club d'entreprises                              |
| <input type="checkbox"/> Plate-forme d'initiative locale | <input type="checkbox"/> Organisations professionnelles                  |
| <input type="checkbox"/> Autre (précisez) :              |  |

26) Avez-vous des remarques sur les collaborations engagées ?

27) Existe-t-il des collaborations avec d'autres intercommunalités pour l'action économique ?

- Oui       Non       En projet

28) Si oui, pour quelles actions ?

#### IV. DIFFICULTES RENCONTREES

25) Quelles sont les principales difficultés rencontrées ? (3 réponses maximum)

- Ne rencontre pas de difficulté
- Manque de consensus au sein de l'intercommunalité (divergences entre les communes)
- Difficultés de concertation entre les acteurs du développement économique local
- Manque de moyens financiers
- Manque de moyens humains
- Manque de moyens juridiques
- Manque de connaissance des outils du développement économique
- Manque de connaissance du contexte économique du territoire
- Problèmes de légitimité auprès des entreprises
- Difficultés socio-économiques du territoire
- Autres (précisez) :

26) Commentaires :

## V. ACTIONS REMARQUABLES (APPUI AU DEVELOPPEMENT DES PETITES ENTREPRISES)

27) Merci de décrire succinctement une action remarquable réalisée en direction des petites entreprises par votre communauté de communes :

Nom du projet :

Date de démarrage du projet :

Objectifs :

Partenaires :

Résultats enregistrés :

Budget global :

28) Accepteriez-vous de présenter plus amplement ce projet dans le cadre d'un rendez-vous ?  Oui  Non

Merci d'avoir consacré votre temps à la réponse du questionnaire.